





cadre de l'état-major général, et on ne devait pas l'y oublier longtemps puisqu'on l'appelait, moins d'un an après, à cette charge si difficile qui lui confère à la fois le pouvoir le plus étendu et la responsabilité la plus grande. On sait combien ses débuts devant le Parlement et devant l'opinion publique furent heureux, puisqu'il obtint sans peine, grâce au crédit qu'on lui fait dans tous les partis, le relèvement des crédits militaires, qu'il estimait une nécessité en face des armements des voisins, et qui a été voté par la Chambre à l'énorme majorité de 439 voix contre 129. Il n'eut contre lui que les socialistes.

C'est à l'occasion de cet épisode parlementaire que nous avons tenu à attirer l'attention sur le chef qui a mission de mettre au point l'armée de demain. Si le président du Conseil a fait une allusion à un relèvement possible des effectifs, ce qu'il faut traduire par une augmentation de la durée du service, c'est qu'il fait confiance à son ministre et qu'il sait qu'on lui fera confiance dans le pays.

« Officier général d'artillerie de haute valeur, rempli d'allant, aussi versé dans la technique de son arme que dans le commandement de son emploi tactique. A donné un bel exemple, en survolant lui-même, pendant le combat, les lignes ennemies. A brillamment commandé l'artillerie d'une armée en opération, puis la réserve générale de l'artillerie, dont il a fait, au cours de la bataille de 1918, un magnifique instrument de combat », voilà comment s'exprimait, sur le général Maurin, l'ordre de l'armée du 28 juin 1919. A ce bel éloge du chef nous n'ajouterons rien, sinon un seul petit mot sur l'homme que nous estimons faire connaître assez en rappelant qu'il est père de six enfants.

### Les vœux de nouvel an à l'Élysée

Paris, 30 décembre.

Le président de la République a reçu samedi les membres du corps diplomatique venus lui apporter leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Le doyen du corps diplomatique, Mgr Maglione, nonce du Saint-Siège, a évoqué l'accident qui coûta la vie au roi Albert I<sup>er</sup> et le sauvage assassinat de Marseille II a exprimé l'espoir que la nouvelle année verrait la consolidation de la tranquillité intérieure et de la paix internationale.

Dans sa réponse, M. Lebrun, après avoir évoqué, lui aussi, les douloureux événements qui ont privé deux royaumes de leurs souverains, a déclaré notamment que la « sagesse des gouvernements, l'efficacité des procédures instituées pour le règlement des litiges internationaux ont permis de faire prévaloir les formules d'apaisement et de justice ».

### Où les socialistes bêlants doivent aller regarder

Du *Matin* de Paris :

« On a vu arriver ces jours-ci, à Rome, un député communiste français, le camarade Clamamus, flanqué d'un député socialiste français, d'une dame anglaise et d'un représentant suisse, qui venaient en délégation, au nom d'un groupe international, demander à M. Mussolini d'inspecter les prisons italiennes pour s'y rendre compte de la façon dont étaient traités les détenus politiques.

« En même temps, une cohorte semblable, guidée par M. Vincent Auriol, se rendait à Madrid pour y présenter au gouvernement espagnol une requête analogue, tandis qu'une troisième caravane se dirigeait vers Berlin...

« On aimerait savoir qui fait les frais de ces divers voyages. On aimerait surtout savoir si les voyageurs ont prévu dans leurs itinéraires variés une visite à Moscou, où l'on vient de fusiller récemment, d'un seul coup, soixante-six personnes, sans qu'elles aient eu le droit de faire appel de leur condamnation, et où, à la suite du meurtre de Kirof, on en a sommairement déporté un millier.

« Beau sujet d'enquête pour ces âmes éprises de droit et de pitié qui s'appellent Clamamus et Auriol. En toute logique, elles auraient dû commencer leurs pérégrinations par le paradis soviétique. »

### STAVISKY ET C<sup>ie</sup>

Paris, 30 décembre.

Au cours de son enquête sur les ressources de Mme Stavisky, le juge d'instruction avait appris qu'Henri Poulner était en relations suivies avec un financier véreux, Charles Péliissier, et que les deux hommes pratiquaient sur une large échelle la négociation de titres maquillés ou falsifiés. Le juge a lancé quatre mandats d'amener, l'un contre Henri Poulner, le deuxième contre Charles Péliissier et les deux autres contre deux complices.

Paris, 30 décembre.

Deux mandats d'arrêt, relatifs à l'affaire Stavisky, ont été exécutés ; ils concernent Charles Alexis Péliissier qui a été arrêté à Casablanca, et Nicolas Popp, né en Roumanie, qui a été arrêté à Paris.

Quant à Poulner et Podavici, qui font l'objet de deux autres mandats, ils sont en fuite.

### La dénonciation du pacte naval

Tokio, 30 décembre.

La note dénonçant le traité naval de Washington, remise samedi après midi au secrétaire d'Etat Hull, a la teneur suivante :

« J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de vous remettre la déclaration suivante : conformément à l'article 23 du traité de Washington, le gouvernement japonais informe le gouvernement des Etats-Unis de sa décision de dénoncer le traité, qui ne sera plus en vigueur après le 31 décembre 1936. »

M. Saito, ambassadeur du Japon à Washington, en annonçant officiellement à M. Hull l'intention du Japon d'abroger le traité de Washington, a publié une déclaration exposant le point de vue japonais et exprimant l'espoir qu'un nouveau pacte serait conclu. Le Japon accepterait de réduire sa marine de moitié et de supprimer tous ses navires de ligne et porte-avions, si les autres puissances maritimes en faisaient autant.

Washington, 30 décembre.

La note que M. Saito a remise à M. Hull est une simple notification de l'intention du gouvernement japonais de mettre fin au traité de Washington le 31 décembre 1936.

M. Hull lui a remis immédiatement la note suivante :

« Excellence, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 29 décembre, m'informant que le gouvernement du Japon annonce au gouvernement des Etats-Unis son intention de terminer le traité limitant les armements navals, signé à Washington, le 6 février 1922, lequel cessera d'être en vigueur le 31 décembre 1936.

« Conformément à l'article 25 du traité, je transmets aujourd'hui aux autres signataires la copie certifiée de votre notification et les informe de la date à laquelle je l'ai reçue. »

M. Hull a remis à la presse une déclaration où il indique que le gouvernement des Etats-Unis, tout en reconnaissant le droit de tout pays à dénoncer le traité, déplore l'action du Japon, car il estime que les traités existants ont sauvegardé les droits respectifs et servi les intérêts des signataires.

Washington, 30 décembre.

Après le 31 décembre 1936, date à laquelle expirera automatiquement le traité de 1931, le champ sera ouvert aux rivalités navales. Une nouvelle conférence des signataires du traité de Washington, plus peut-être la Russie et l'Allemagne, se réunira un an après la dénonciation. Les Etats-Unis espèrent retarder jusque là l'ouverture d'une course aux armements. Cependant, on considère ici que la dénonciation peut avoir des conséquences incalculables, car elle pose avec acuité la question d'une nouvelle rivalité maritime et commerciale en Extrême-Orient et dans tout le Pacifique. Elle met également en jeu l'ensemble des relations anglo-américaines.

On a vu avec satisfaction la Grande-Bretagne soutenir le maintien de la proposition 5, 5, 3. On espère une entente anglo-américaine qui, sans constituer une alliance, soit assez serrée pour faire entendre raison au Japon à la prochaine conférence navale.

Les Etats-Unis craignent que les Britanniques ne renoncent au principe de la porte ouverte en Chine, en échange de concessions commerciales en Mandchourie, et que la Grande-Bretagne ne se range partiellement aux vues japonaises et décide pour sa part d'accroître le nombre de ses croiseurs légers, contrairement aux vues américaines.

Les forces des différentes marines actuelles sont :

Etats-Unis : 373 navires, 1,092,025 tonnes.

Grande-Bretagne : 276 navires, 1,158,659 tonnes.

Japon : 220 navires, 756,561 tonnes.

Il y a en construction ou en projet :

Etats-Unis : 68 navires, 234,000 tonnes.

Grande-Bretagne : 62 navires, 171,410 tonnes.

Japon : 45 navires, 124,000 tonnes.

Le tonnage additionnel pouvant être construit avant le 31 décembre 1936 est :

Etat-Unis : 78 navires, 136,000 tonnes.

Grande-Bretagne : 44 navires, 132,963 tonnes.

Japon : un navire, 1500 tonnes.

Le nombre des navires qui n'auront pas vingt ans à l'expiration du traité est :

Etats-Unis : 113 navires, 734,580 tonnes.

Grande-Bretagne : 125 navires, 636,322 tonnes.

Japon : 150 navires, 597,429 tonnes.

### Nouvelles diverses

On dément catégoriquement des informations selon lesquelles l'Autriche aurait édicté pour les jours de fête de Noël une interdiction de se rendre en Suisse.

— On mande de Vienne que, en raison du départ du ministre roumain du commerce pour Bucarest, les négociations commerciales austro-roumaines ont été ajournées jusqu'à son retour, la semaine prochaine.

— Le Parlement yougoslave se réunira le 3 janvier ; M. Yevtitch lira la déclaration gouvernementale.

— Sir John Simon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, a quitté Cannes pour Monte-Carlo.

— Des combats importants ont eu lieu entre les forces gouvernementales chinoises et les troupes communistes à l'est de la province de Kouei-Chow.

### On aurait déjà préparé un camp de concentration pour les Sarrois, prétend un socialiste

Sarrebruck, 30 décembre.

M. Max Braun, chef du parti socialiste sarrois, a communiqué à la presse une déclaration faite sous serment, à la date du 21 décembre, par un certain Fischer, qui était récemment encore chargé des questions sociales à la direction du Front allemand de la grande ville ouvrière de Neunkirchen.

Aux termes de cette déclaration, Fischer avait été chargé par les chefs nazis d'organiser à Neunkirchen des locaux pour un camp de concentration, camouflé en cuisines scolaires, jusqu'au jour du plébiscite.

Des listes de gens à interner (ecclésiastiques, bourgeois, fonctionnaires, etc.) étaient prêtes.

Une centaine de personnes ont assisté à l'inauguration du camp, qui a eu lieu le 19 juin.

Fischer se rendit à Berlin pour informer Spaniol, qui était alors le chef du Front allemand de la Sarre, et qui lui renouvela les déclarations déjà reproduites par la presse et suivant lesquelles Spaniol envahirait, le 13 janvier, la Sarre avec des troupes d'assaut.

(Ces informations sont de source plus que douteuse.)

### LES AFFAIRES D'ESPAGNE

Madrid, 30 décembre.

Les partis de gauche se réjouissent de la décision du tribunal suprême, grâce à laquelle MM. Azafia, ancien président du Conseil, et Bello, député républicain, ont été remis en liberté.

Les journaux de droite ne cachent pas leur mécontentement.

M. Martinez de Velasco, ministre sans portefeuille, auquel le président du Conseil avait offert le ministère des affaires étrangères, l'a refusé.

Le remaniement du cabinet est en suspens.

Oviédo, 30 décembre.

Le conseil de guerre a jugé José Arguèlles Fernandès, accusé d'avoir dirigé le mouvement révolutionnaire dans un quartier de la ville. L'accusé est responsable de la mort de dix-sept personnes.

Après avoir incendié plusieurs maisons, José Arguèlles aurait fait tirer sur toutes les personnes qui fuyaient.

Paris, 31 décembre.

Le général Lopez Ochoa, qui mit fin au soulèvement en Asturies, a déclaré que tous les bruits qui avaient couru sur des atrocités commises par les troupes catalanes étaient faux.

Le général Lopez Ochoa sera reçu par le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, et par le général Maurin, ministre de la guerre.

Madrid, 31 décembre.

Parmi les détenus qui se trouvaient à bord du bateau *Uruguay*, 200 ont été transférés à la prison cellulaire de Barcelone. Parmi ceux restés à bord, on compte notamment l'ancien président de la Généralité de Catalogne, M. Companys, les conseillers qui faisaient partie de son cabinet, l'ancien président du Parlement catalan, M. Casanova, le maire de Barcelone, ainsi que 22 conseillers municipaux.

On croit qu'aujourd'hui lundi, ou demain, mardi, M. Companys et les conseillers seront transférés à Madrid, car ils doivent être jugés par le tribunal des garanties constitutionnelles. Quant au maire de Barcelone et aux conseillers municipaux, ils seront provisoirement transférés à la forteresse de Montjuich, en attendant leur mise en liberté qui ne saurait tarder.

En ce qui concerne M. Azafia, l'ancien président du Conseil, il reste toujours à Barcelone et ne part pas à l'étranger, comme il avait été dit. Suivant des bruits, il aurait été invité, malgré sa mise en liberté, à ne pas quitter Barcelone. A cet effet, on exerce sur lui une discrète surveillance.

### Bagarre dans la Sarre

Sarrebruck, 31 décembre.

Dimanche après midi, le parti catholique anti-hitlérien (*Katholischer Volksbund*) avait organisé une réunion de propagande à Blieskastel. Trois orateurs, MM. Hofmann, rédacteur en chef de la *Neueste Post*, Imbusch et Kuenen, tous deux anciens présidents des syndicats chrétiens allemands, ont exposé la doctrine du parti. Des cris ont été poussés par des contradicteurs. Un tumulte s'en est suivi, au cours duquel des chaises ont été lancées de part et d'autre. L'une d'elles a atteint M. Imbusch, le blessant assez grièvement. Il a été transporté à l'hôpital.

Au cours de la bagarre, le chauffeur de M. Hofmann, nommé Hartmann, a tiré deux coups de revolver, qui n'ont atteint personne. Il a été arrêté.

### Les dissidents dans le Troisième Reich

Carlsruhe, 30 décembre.

La Chambre disciplinaire a révoqué, en lui accordant deux ans un secours égal au 80 % de sa pension, un sergent de gendarmerie qui, pour

des motifs religieux, avait refusé de prêter le serment exigé des fonctionnaires.

Berlin, 30 décembre.

Une secte *Nouvelle terre*, organisation bolchéviste, fut interdite en Prusse au printemps dernier et sa fortune confisquée. Le chef de cette secte, Jacob Krølls, à Erfurt, a été condamné ces jours-ci, à un mois de prison, pour avoir continué son activité, en Thuringe et en Prusse.

Halle, 30 décembre.

D'après la *Gazette de Francfort*, un habitant de Halle a été condamné à 6 mois de prison pour avoir voulu prouver à une femme, en se fondant sur la Bible, que le gouvernement national-socialiste n'existerait plus longtemps, et qu'il serait remplacé par le Royaume de Jéhova. Le Tribunal a vu dans ce fait une tentative d'excitation contre le gouvernement national-socialiste, sous le couvert de la religion.

### Une église tyrolienne profanée

Vienne, 31 décembre.

Dans la nuit du 29 au 30 décembre, des inconnus ont pénétré dans l'église de Saint-Georges, près de Zell (Tyrol), ont démolé des crucifix et des tableaux. Ils ont peint sur les murs plusieurs croix gammées, mais on croit que les profanateurs étaient des communistes.

### Des complots au Japon

Tokio, 30 décembre.

Les autorités sont sur la trace d'un complot et ont découvert des explosifs, des armes à feu et des bombes asphyxiantes.

Une association secrète, formée de sept personnes, avait l'intention d'assassiner, au commencement de novembre, à la fête des chrysanthèmes, le prince Saionji, M. Makino, garde des sceaux, M. Takahashi, ministre des finances, ainsi que deux grands capitalistes, MM. Mitsui et Iwasaki.

L'attentat a échoué par suite de l'ajournement de la fête.

Les conjurés voulaient provoquer une révolution contre le libéralisme et contre le capitalisme.

Tokio, 30 décembre.

Un complot sur lequel on garde un secret rigoureux, car plusieurs jeunes officiers y sont compromis, et qui révèle l'existence de dissensions au sein de l'armée, a été découvert par la gendarmerie depuis plusieurs semaines.

### Gandhi menacé par le vice-roi des Indes

Bombay, 30 décembre.

Gandhi a reçu un avertissement du vice-roi aux termes duquel le mahatma serait menacé d'un châtiment sévère s'il tente de ranimer le mouvement de désobéissance civile.

Gandhi n'en persiste pas moins dans son idée de désobéissance civile, « droit que l'homme possède par naissance », dit-il.

Londres, 30 décembre.

D'après le *Sunday Express*, le général Smuts aurait récemment tenté auprès de Gandhi une démarche pour l'inviter à user de toute son influence auprès des Hindous pour qu'ils acceptent le projet de réforme constitutionnelle.

### L'assassinat d'un chef bolchéviste

Leningrad, 30 décembre.

Le tribunal militaire a jugé Nikolaïef et les autres complices de l'assassinat de Kirof.

Le tribunal a condamné les quatorze inculpés à la peine de mort, avec confiscation de leurs biens.

Les quatorze inculpés ont été fusillés.

Moscou, 30 décembre.

Le jugement ne met pas le point final à l'affaire Kirof. Un procès aura probablement lieu à Moscou, dans lequel seront impliqués les membres d'une organisation découverte dans cette ville.

De plus, la personnalité d'un consul étranger, dont il a été parlé, reste encore mystérieuse, en l'absence de toutes données officielles, et le procès s'étant déroulé à huis clos.

### TRIBUNAUX

#### L'épave de l'« Atlantique »

A peine la Cour de Paris vient-elle de rendre son jugement condamnant les assureurs de l'*Atlantique* que naît un nouveau procès. Les sauveteurs français et étrangers qui avaient réussi à remorquer le navire en flammes, abandonné par son équipage, réclament aux assureurs, aujourd'hui propriétaires de l'épave, cinquante millions.

(En droit maritime, un navire abandonné appartient au premier qui monte à bord.)

#### Un curieux procès en Allemagne

On mande de Berlin à la *Prager Presse* : Ces jours-ci va s'ouvrir à Berlin un procès intenté à l'Orchestre philharmonique, en remboursement de 42,000 marcs. En effet, de nombreux abonnés aux concerts symphoniques réclament le remboursement de leur abonnement, parce que, disent-ils, ils se sont abonnés principalement parce qu'ils devaient être dirigés par le maître Furtwängler.

La démission du directeur général de musique Erich Kleiber, offerte il y a quelque temps, deviendra effective le 1<sup>er</sup> février.



## Le cas d'un créancier en même temps débiteur

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

En janvier 1929, la banque Brupbacher et Cie, de Zurich, avait accordé à la Société anonyme Electra, à Zurich, au nom d'un groupe de banques, un prêt de 5 millions de francs remboursable le 31 mars 1931, au taux de 8 %. Le montant de l'emprunt devait être mis à la disposition de l'Electra le 10 avril 1929, mais la banque B. et Cie consentit à avancer elle-même, entre temps, à titre provisoire, ces cinq millions de francs, qui furent employés pour achever la construction de l'usine électrique de Zachelady, à Ladiska (Pologne), appartenant à l'Electra.

Dans la suite, la banque zuricoise obtint le concours d'un certain nombre d'autres banques, avec la participation desquelles le crédit définitif de 5 millions fut ouvert à l'Electra le 10 avril 1929.

Le 31 mars 1931, cette société ne fut pas à même de rembourser l'emprunt. Un délai lui fut accordé et, le 4 juin 1931, un arrangement intervint entre elle et la banque B. et Cie, au nom d'un groupe de banques, prolongeant jusqu'au 15 mars 1933 la durée du prêt. Il est à noter que les banques représentées par la maison B. n'étaient, d'une manière générale, pas les mêmes qu'en 1929, mais l'Electra n'eut pas connaissance de leurs noms, l'affaire ayant été traitée uniquement par l'intermédiaire de la Banque B.

Le 26 septembre 1931, cette dernière dut fermer ses guichets et conclure avec ses créanciers un concordat par abandon d'actif. A ce moment-là, l'Electra avait auprès de ladite banque un compte courant représentant un solde créditeur d'environ 1,734,000 francs. Elle en demanda la compensation avec son emprunt du 4 juin 1931. Mais les quatorze banques qui constituaient le consortium s'y opposèrent, en faisant valoir qu'elles étaient créancières pour le prêt de 5 millions, de sorte que c'était à elles que l'Electra devait verser capital et intérêts. Il n'y avait pas lieu de porter l'un des postes en déduction de l'autre, car la créance en compte courant de l'Electra contre la banque B. ne concernait en rien les membres du consortium. L'Electra devait donc se contenter du dividende fixé dans le concordat.

Les parties ne parvenant pas à se mettre d'accord, les banques s'adressèrent au Tribunal fédéral, réclamant de l'Electra le paiement d'une somme de 100,000 francs, à titre d'intérêts, pour le troisième trimestre de 1932.

Le Tribunal fédéral a rejeté l'action et décidé que c'est la masse de la banque B. qui doit être considérée comme créancière du prêt de 5 millions, en déduction desquels l'Electra peut, par conséquent, porter sa créance de 1,734,000 francs. Les membres du consortium sont eux-mêmes créanciers de la banque B. pour le montant de 5 millions et ils n'ont droit, dès lors, qu'au dividende concordataire.

Les motifs à l'appui de cette sentence sont les suivants :

Le droit moderne autorise en général la représentation dite « directe ». Selon l'article 32 du Code des obligations, par exemple, « les droits et les obligations dérivant d'un contrat fait au nom d'une autre personne, par un représentant autorisé, passent au représenté ». Toutefois, ce rapport de droit suppose que le représentant n'a pas simplement fait connaître sa qualité de représentant, mais aussi le nom de celui qu'il représente. Il se justifie cependant, pour faciliter les affaires, d'autoriser dans certains cas la conclusion d'un contrat avec effets « pour celui qu'il concerne ». Il doit en être ainsi notamment lorsque, au moment de la conclusion du contrat, le représentant n'est pas encore en mesure de nommer le ou les représentés. C'est ce qui s'est passé en l'occurrence : le 30 janvier 1929, en effet, la banque B. ne savait pas encore quelles autres banques participeraient à l'octroi du crédit demandé par l'Electra. En pareil cas, le représentant peut cependant conclure définitivement le contrat, en liant par là les représentés, à condition d'indiquer leurs noms, au plus tard au moment où le contrat devra être exécuté. On ne peut concevoir cette exécution, en ce qui concerne les parties, que si ces dernières ne s'ignorent pas. C'est pourquoi la banque B. aurait dû faire connaître à l'Electra, au plus tard lors de l'octroi du crédit définitif, les noms des banques ayant participé à l'ouverture du crédit. Ce n'est que lorsque la banque B. eut fermé ses guichets que l'Electra apprit quels étaient ses créanciers. Une bonne partie de ceux-ci ignoraient également quelles banques étaient intéressées avec eux-mêmes dans l'affaire, de sorte qu'on ne peut en tout cas pas parler de contrat de syndicat, pour lequel la banque B. aurait joué le rôle d'intermédiaire.

Il résulte de ce qui précède qu'il n'y a pas eu de contrat entre l'Electra et les quatorze banques sus-indiquées. Le véritable prêteur a été la banque B., devenue elle-même débitrice des dites banques.

D'autres considérations conduisent elles aussi au même résultat. La manière dont l'affaire s'est déroulée dans le présent cas indique nettement que c'est la banque B. qui a consenti le prêt à l'Electra et qu'elle seule doit être considérée comme créancière de cette société. L'Electra l'a certainement compris ainsi lorsque, en 1931, elle

déposa à la banque B. ses fonds disponibles et fit avec elle toutes ses opérations bancaires. Il convient de souligner d'autre part la circonstance que, au début, la banque B. a accordé elle-même à l'Electra un prêt provisoire : ce n'est qu'après coup que le risque a été réparti entre diverses banques, sans que la débitrice en eût connaissance. Le fait que, dans le contrat du 30 janvier 1929, comme dans celui du 4 juin 1931, figurent les mots « au nom d'un groupe de banques » ne joue pas ici un rôle décisif. Si l'Electra — et non la banque B. — s'était vue contrainte de recourir à un concordat, les demandereses auraient sans doute invoqué le manque de précision du contrat pour soutenir qu'elles avaient traité non pas avec l'Electra, mais avec la banque B.

Cette sentence présente un grand intérêt en ce qui concerne les banques. Il arrive très souvent qu'un prêt soit consenti, comme dans le cas ci-dessus, par un consortium et mis à la disposition de l'emprunteur sans que celui-ci sache en réalité à qui il a affaire, n'ayant traité qu'avec une banque intermédiaire. On a vu plus haut qu'un tel état de choses peut avoir de graves conséquences, au point de vue juridique. —ld

## Dans le parti conservateur saint-gallois

En souvenir de la fondation à Gossau, il y a un siècle, du parti populaire conservateur du canton de Saint-Gall, une cérémonie à laquelle assistaient 1,800 personnes venues de toutes les parties du canton, a eu lieu, hier dimanche, à Saint-Gall. Dans l'assistance, on remarquait une délégation du clergé ayant à sa tête Mgr Scheiwiler, évêque de Saint-Gall, une délégation du parti populaire conservateur suisse, présidée par M. Nieltispach, conseiller national, Wohlen (Argovie), ainsi que des délégations des partis conservateurs des cantons voisins.

Le président du parti cantonal, M. Grünenfelder, qui présidait, a fait l'éloge de tous les anciens membres qui ont bien mérité du parti, notamment l'ancien conseiller national Holenstein qui, pour le jubilé, a rédigé une histoire complète du parti conservateur du canton de Saint-Gall.

M. Holenstein a rappelé le développement et l'action du parti au cours du siècle écoulé et M. Joseph Scherrer, exposant le programme du parti, s'est élevé contre l'Etat totalitaire et a parlé pour la réforme de l'Etat sur la base chrétienne et démocratique, fédéraliste et corporative.

M. Nieltispach, conseiller national, a apporté le salut du parti conservateur suisse.

Le *Cantique suisse*, chanté par toute l'assistance, a terminé cette cérémonie.

Les jeunes conservateurs du canton de Saint-Gall ont tenu, hier, dimanche, à Saint-Gall, une assemblée de délégués. Ils ont élu un nouveau comité présidé par M. Karl Hangartner (Gossau). Le major Jacob Oeler, de Rorschach, a précisé l'attitude des jeunes conservateurs à l'égard de la défense nationale.

Après une discussion nourrie, l'assemblée unanime a voté une résolution par laquelle les jeunes conservateurs se prononcent avec joie pour l'armée et la défense nationale et recommandent l'acceptation des projets pour l'amélioration de l'équipement et de l'instruction militaire qui seront soumis au peuple le 24 février 1935.

## La votation communale bernoise

Voici les résultats des votations communales bernoises d'hier dimanche :

Incorporation de la propriété Seftigenstrasse 14, au nombre des propriétés inaliénables : 11,006 oui, 998 non ; acquisition de sept nouvelles voitures motrices pour les tramways municipaux : 11,793 oui, 2,196 non ; révision des décisions concernant les pensions des maîtres aux écoles secondaires et primaires et des maîtresses d'ouvrage : 11,288 oui, 2,528 non ; construction d'un nouveau hangar des pompes au Spitalacker : 12,167 oui ; 2,246 non ; budget de 1935 : 11,214 oui, 2,819 non ; achat de l'Asile d'Enggistein : 11,057 oui, 2,946 non ; établissement d'un réseau de canalisations Weyermannshaus, Bethléem, Bümpliz-Nord : 13,058 oui, 1,284 non ; plan d'alignement de la place du Casino : 9,844 oui, 4,498 non ; aménagement nouveau de la place du Casino, participation de la commune à la construction d'un grand garage : 7,717, oui, 6,693 non.

Nombre des électeurs inscrits : 35,469, nombre des votants : 14,731, participation au scrutin : 41,5 %.

## Les journaux confisqués en Allemagne

L'édition de jeudi des *Basler Nachrichten*, ainsi que celle de samedi ont été confisquées à Berlin, sans indication des motifs, mais, suppose le journal, parce qu'il a publié des informations sur le boycottage de magasins juifs et sur un « nettoyage du parti ».

Une série d'autres journaux, comme le *Times*, le *News Chronicle*, le *Daily Telegraph*, etc., la plupart des grands journaux français, le *Pester Lloyd* de Budapest, etc. ont également été confisqués.

## A TRAVERS LA VIE VAUDOISE

Lausanne, 30 décembre.

Au cours de la reprise de sa session d'automne qui fut close le 18 décembre, le Grand Conseil vaudois a abordé, en seconds débats, un projet de la loi sur la formation professionnelle. Ce projet de loi contenait un chapitre relatif à l'apprentissage ménager. Ce chapitre, qui tendait à remettre en honneur le travail ménager et à aiguiller les jeunes filles du pays vers les emplois domestiques, venait vraiment bien à son heure puisque, en 1933, 450 étrangères à la Suisse avaient trouvé de l'occupation dans les foyers vaudois et que, selon M. Bartholdi, directeur à l'Office fédéral du travail, le groupe des professions ménagères suffirait amplement, aujourd'hui, à assainir le marché du travail pour les jeunes forces féminines célibataires.

Néanmoins, malgré les arguments probants du rapporteur et de plusieurs députés, et la belle défense de M. le conseiller d'Etat Porchet qui rappela qu'il fallait éviter les situations comme celle qui se présente à la Vallée de Joux, où les femmes sont dans les ateliers et les hommes au chômage, l'apprentissage ménager fut radié du projet de loi par 60 voix contre 58. Ces soixante partisans de la routine feraient bien, d'ici aux troisièmes débats, d'approfondir le problème. Cette étude leur suggérerait certainement de demander eux-mêmes la réintégration de l'apprentissage ménager dans le projet de loi, ce qui leur permettrait ainsi de rattraper le coche qu'ils ont manqué une première fois.

A plusieurs reprises, des tentatives ont été faites, à Lausanne, pour régler la fermeture des magasins. Jusqu'ici, ces tentatives ont toujours échoué, à cause de l'individualisme excessif de beaucoup de commerçants, individualisme qui frise parfois l'anarchie. Pour mettre un terme à ce chaos, un projet fut ébauché, sur lequel M. Paul Golay, socialiste, devait faire rapport au cours de la séance du Conseil communal (conseil général) du 18 décembre. Mais le groupe socialiste ayant donné à ses membres l'ordre impératif de voter contre les conclusions du rapport, M. Golay renonça à présenter celui-ci, pour ne pas se trouver en conflit avec ses coreligionnaires politiques tout au long de la discussion, et un nouveau rapporteur fut désigné. Ainsi, par la propension à la prépotence qui caractérise nos socialistes, la réglementation de la fermeture des magasins de notre ville subit un nouveau retard.

A propos des judicieuses appréciations que la *Liberté* a publiées sur la campagne d'insubordination de certaines communes du vignoble, il convient de remarquer que la presse nationale vaudoise a manqué à sa tâche. Si, dès la première manifestation de ce mouvement, qui ne saurait profiter qu'aux pêcheurs en eau trouble, notre presse avait parlé clair et fait entendre aux fauteurs qu'elle les désapprouvait nettement, il est bien évident que nous n'en serions pas où nous en sommes.

Avec un zèle en rapport avec celui de leur dévoué clergé, les catholiques vaudois ont célébré dignement Noël. Partout, l'assistance aux offices a été considérable. A Lausanne où, selon une tradition déjà ancienne, la messe nocturne se célèbre à 6 h. du matin et non pas à minuit, le nombre des communions fut impressionnant. Dans certaines paroisses très étendues, comme le Brassus et Rolle-Aubonne, le clergé avait organisé des services d'autocars, d'autobus, voire de trams, pour faciliter aux fidèles l'assistance à la messe de minuit. A.A.

## Les finances tessinoises

On nous écrit : Le Grand Conseil tessinois a examiné dans ses dernières séances le budget pour 1935 et le projet d'assainissement financier, présenté par le Conseil d'Etat. La commission de gestion du Grand Conseil avait eu auparavant de laborieuses séances, à l'issue desquelles elle avait proposé au Grand Conseil la discussion et l'examen séparé du budget et des mesures extraordinaires à prendre pour son assainissement.

Le Grand Conseil a, en effet, examiné et voté rapidement en première lecture le budget de 1935. Il lui a apporté quelques modifications qui permettront de réaliser de nouvelles économies pour 159,482 fr. et de nouvelles recettes pour 350,000 fr., ce qui aurait pour effet d'élever les recettes effectives à 16,181,145 fr. et de ramener les dépenses à 17,813,576 fr., de sorte que le déficit d'abord prévu de 1,792,263 fr. serait réduit à 1,632,431 fr. ou éventuellement à 1,377,996 fr. en comptant aussi les bénéfices du mouvement des capitaux.

Il n'est pas tenu compte dans ces chiffres des effets des mesures extraordinaires proposées par le Conseil d'Etat. Ces mesures prévoient une augmentation des recettes et des réductions de dépenses dans des entreprises spéciales. Une réduction générale du 10 % sur toutes les dépenses qui ne dépendent pas de contrats avec des tiers et dont la diminution n'est pas de nature à causer un grave préjudice à l'action de l'Etat est encore prévue. On pense arriver à une réduction totale de 454,954 fr. Enfin, le Conseil

d'Etat a encore proposé une réduction des traitements des fonctionnaires et des employés de l'Etat qui permettraient d'obtenir une nouvelle économie de 305,000 francs.

La nécessité de mesures extraordinaires pour équilibrer le budget était évidente et tous les groupes du Grand Conseil ont fait bon accueil aux propositions du Conseil d'Etat. M. Janner, au nom de la commission de la gestion, a exposé les idées de celle-ci. Il a notamment soutenu la nécessité de diviser en deux temps l'examen des mesures proposées, en retardant d'une quinzaine de jours la discussion sur les propositions concernant la réduction des traitements et les subventions, pour lesquelles un rapport sera présenté, lors de la deuxième lecture du budget, en vue d'entendre, durant ce délai, les représentants des associations professionnelles intéressées. La commission proposait encore d'exclure de la réduction du 10 % les subventions aux communes pour l'assistance et pour les dépenses de chancellerie. De plus, les subventions pour les améliorations foncières déjà votées et non encore intégralement versées ne seront pas réduites.

Tous les groupes politiques ont voté la première partie des mesures extraordinaires. Des réserves et des observations ont toutefois été présentées par les orateurs des partis radicaux, auxquels a répondu M. Janner, qui a encore rappelé la nécessité de discuter au plus tôt devant le Grand Conseil les différents projets prévoyant de nouvelles entrées et qui se trouvent actuellement auprès des commissions.

Le Grand Conseil accordait enfin au gouvernement les douzièmes provisoires, jusqu'à l'approbation du budget 1935.

Au cours de ses derniers travaux, le Grand Conseil a encore examiné et voté un décret concernant les taxes sur les automobiles et les cycles. Elles ont été fixées à 6 fr. pour les cycles, de 33 à 55 fr. pour les motocyclettes légères, de 82, 50 à 110 fr. pour les motocyclettes, à 220 fr. pour les automobiles jusqu'à 8 HP et de 20 fr. pour chaque HP en plus. Des réductions de 50 et 25 % respectivement sont accordées aux motocyclistes et automobilistes habitant les régions de montagne, au-dessus de 900 mètres. Le permis de conduire pour automobilistes a été réduit de 20 à 10 francs.

## Une allocution de M. Minger

La nuit prochaine, de minuit dix à minuit quinze, après que les cloches de la collégiale de Berne auront sonné, M. Minger, président de la Confédération, prononcera par le poste émetteur de Beromünster une courte allocution adressée aux Suisses du pays et de l'étranger.

## Trois demandes de référendum

Il a été déposé à la Chancellerie fédérale :  
1° Une demande de référendum du comité référendaire rail-route (président P. Langer, Gland), appuyée par 85,628 électeurs ;  
2° Une demande du comité contre la modification de la loi sur l'organisation militaire, à Zurich, appuyée par 61,842 électeurs ;  
3° Une demande d'initiative pour la sauvegarde des droits du peuple en matière fiscale, appuyée par 104,190 électeurs.

## AVIATION

### Le tour du monde

Un télégramme de San Francisco annonce que Clyde Pangborn, l'aviateur américain qui participa à la course de vitesse Londres-Melbourne, a été rejoint dans cette ville par le pilote Turner, recordman du raid de Los-Angeles à Seattle. Les deux aviateurs, on le sait, se préparent à effectuer d'une seule traite un vol autour du monde et ils ont inspecté leur appareil et décidé d'y apporter certaines modifications en vue de leur longue randonnée.

Pangborn a déclaré : « Nous avons choisi San Diego comme point de départ de notre raid autour du monde. Nous survolerons tour à tour New-York, Londres, Moscou, la Chine et la Sibérie. »

### Les projets de Codos et Rossi

Codos et Rossi préparent leur randonnée vers le Brésil. Le but officiel de cette randonnée est de joindre la France au Brésil d'un seul vol avec le courrier. Le but officieux est de tenter de battre le record du monde de distance, soit plus de 9000 kilomètres.

Les deux aviateurs utiliseront le *Joseph-Le-Brix*, l'avion qui détient le record de distance et avec lequel ils ont traversé l'Atlantique nord dans les deux sens, est-ouest et ouest-est.

Cet avion vient d'être revisé aux usines Blériot. Il gagnera incessamment Buc d'où les aviateurs s'envoleront pour Istres (Bouches-du-Rhône). C'est d'Istres qu'aura lieu le départ pour l'Amérique du Sud.

### Importantes commandes d'avions militaires

Les usines Fokker, en Hollande, sont surchargées de commandes d'avions militaires. Ce fait est reconnu par la direction et il se confirme que les livraisons d'appareils civils sont très en retard.



## Patrie neuchâteloise

par Jacques Petitpierre (1)

Le pays de Neuchâtel est comme ces précieuses boîtes à double fond dans lesquelles, la première rangée explorée et déjà fort belle, on arrive à la seconde qui ne l'est pas moins. Peu de régions ont suscité une littérature aussi fouillée. On écrit sur des thèmes que l'on croyait épuisés, et le miracle c'est que tout est nouveau, les filons se révèlent inexploités, l'érudition s'enrichit de nouveaux faits. N'a-t-on pas dit, du reste, que Neuchâtel est lui-même un vaste, un inestimable musée ?

Cette délicieuse publication de Jacques Petitpierre, *Patrie neuchâteloise*, est certainement appelée à un très vif succès. Vous verrez qu'elle aura des succès. Cette manière de butiner dans un passé qui fait partie d'un patrimoine où chacun se taille sa petite raison d'être fier, cette manière est des plus séduisantes. Rien, à vrai dire, n'y est inédit, et pourtant il semble que tout le soit, par la grâce d'un détail, d'une citation, d'un fait éclairé d'une lumière nouvelle. Les articles sur *La musique*, *Le vin*, *L'imprimerie*, *Le marché*, *La maison du Tilleul*, *Fontaine-André*, dirais-je qu'ils sont les mieux venus ? Impossible, car il y a, tout aussi captivants, *Les Girardet*, *Les fontaines*, *Cormondrèche*, *Bevaix*, *Les promotions*, et ce *Musée neuchâtelois* que nous connaissons si bien en pays de Fribourg, qui compta dès sa fondation, en 1864, une élite : les Mandrot, les Desor, les Louis Favre, les Numa Droz, les Maïle, les Bachelin, les Wavre, les Dubois, les de Meuron, les Godet, les Piaget, des noms connus, des amis de notre propre histoire, les collaborateurs, les correspondants de nos publications historiques et les hôtes fidèles de nos réunions. Rappellerai-je la collection de Mandrot et du Père Apollinaire d'où sortit, en 1865, l'*Armorial fribourgeois* ?

M. Jacques Petitpierre, dans une préface de quelques lignes, dit avec une charmante modestie : « Voici le livre que beaucoup de personnes ont souhaité voir paraître. » Que voilà des personnes bien inspirées ! Ce livre qu'elles ont souhaité, il est doublement séduisant. C'est de l'histoire qui chevauche la poésie ou vice-versa. Il y a des récits qui semblent d'un chartiste et d'autres qui semblent d'un poète, ou des deux ensemble. M. Jacques Petitpierre a eu certainement autant de plaisir à le composer que nous en avons à le lire. Un eclectisme sûr, joint à une fine ironie, l'accompagne à travers ces pages où il n'est pas rare qu'il rencontre quelqu'un des siens. La fine ironie se milite parfois de nostalgie. Il suffit d'un sentier dans les vignes, d'un coin de parc séculaire, d'un salon, le salon du Tilleul, par exemple, d'une porte cintrée dans un vieux mur. Il est lui-même, on le sent, enraciné dans le sol même.

Trente-deux articles de longue haleine sur les sujets les plus divers, plus de cent quatre-vingts illustrations composent ce beau livre, ce livre attachant, ce livre bien écrit. Les portraits de jolies femmes y abondent, depuis cette Cécile Jeanrenaud, qui épousa Mendelssohn, jusqu'à cette exquise Hortense Perregaux, qui fut maréchale de Marmont, et duchesse de Raguse, jusqu'à cette Catherine de Wattewille, qu'on voit en cuirasse sur son portrait, la bouche arrogante et les yeux durs, l'héroïne de cette extravagante « vie cavalière » qu'a racontée M. Pierre Grellet.

<sup>1</sup> Neuchâtel, Imprimerie centrale S. A. 1934. Recueil de chroniques d'histoire régionale extraites de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*.

## FAITS DIVERS

## ÉTRANGER

## 150 détenus s'évadent à la faveur d'un tremblement de terre

Le violent tremblement de terre ressenti, vendredi, dans la région d'Algarve (Portugal), a particulièrement détruit la prison de la ville.

Les détenus de l'établissement en ont profité pour prendre le large en semant une véritable panique parmi la population. Sur un total de cent cinquante fuyards, deux seulement ont pu être capturés.

## Douze ouvriers noyés

Une péniche chargée d'ouvriers qui traversait dans la nuit de samedi à hier dimanche le Rio Sado, grossi par les pluies, s'est retournée à la suite d'un abordage, à Alcaccer do Sal (Portugal).

On ignore le nombre des ouvriers que la péniche transportait. L'un d'eux a pu se sauver à la nage. Un autre, Joao Avedca, s'est noyé.

Sept ouvriers ont réussi à se sauver. On est toujours sans nouvelles des autres ouvriers qui se trouvaient dans la péniche et dont on ignore encore le nombre exact. Cependant, tout porte à croire que vingt personnes se trouvaient à bord, ce qui porterait à douze le nombre des disparus.

## Une association de filibustiers

Au sujet de l'arrestation à la Haye de Henri van Groenendaal, administrateur du Trust hypothécaire de Luxembourg, on apprend que le Trust hypothécaire est le nom d'une société anonyme fondée le 1<sup>er</sup> août 1934, à Luxembourg, par Groenendaal et douze autres souscripteurs belges, français, hollandais et suisses, au capital d'un million.

## Des pêcheurs emportés par un glaçon

Sur la mer d'Azof, onze pêcheurs ont été entraînés au large sur un bloc de glace. Des brise-glace et des avions sont partis à leur recherche. L'un des aviateurs a découvert une partie des pêcheurs à proximité d'un banc de sable et, au moyen d'un parachute, leur a fait parvenir des vivres et des vêtements. Ces pêcheurs ont ensuite été pris à bord d'un brise-glace. Les recherches continuent.

## SUISSE

## Une mort mystérieuse

Hier dimanche, des voyageurs ont découvert, près de Vevey, dans le fossé bordant la voie de la ligne Vevey-Puidoux, un homme gisant sans connaissance. Il fut aussitôt transporté à l'hospice des Samaritains à Vevey, mais il succomba dans la soirée, probablement à une fracture du crâne. C'est un nommé Henri Dupraz, âgé de soixante-six ans, demeurant à Vevey. L'enquête cherche à établir les circonstances dans lesquelles s'est produit cet accident.

## Incendie

Le feu a éclaté, hier dimanche, à la fabrique de meubles Scharnhorst, à Thounne. Deux heures après, le feu était maîtrisé. Les causes du sinistre sont encore inconnues. En raison de l'épaisse fumée, les pompiers ont dû utiliser leurs engins contre les gaz.

## Cambrioleurs recherchés

La police de Schwytz recherche activement deux individus, l'un âgé de vingt ans, qui a attaqué, pour la voler, une sexagénaire, M<sup>me</sup> Schibig, domiciliée à Schwytz, l'autre, un inconnu, qui pénétra de nuit dans le magasin de tissus Jean Reichling, à Schwytz, mais ne put rien emporter, les locataires s'étant réveillés. Ces deux cambrioleurs étaient armés de revolvers.

## Voleur arrêté à Zurich

La police a arrêté un manœuvre, Fritz Jacob, âgé de vingt et un ans, auteur de nombreux cambriolages, récidiviste notoire, qui s'était évadé vers la mi-décembre de la maison de travail de Saint-Johannsen (Berne), et avait commis depuis lors des cambriolages dans le canton de Berne et d'autres qui semblent d'un poète, ou des deux ensemble. M. Jacques Petitpierre a eu certainement autant de plaisir à le composer que nous en avons à le lire. Un eclectisme sûr, joint à une fine ironie, l'accompagne à travers ces pages où il n'est pas rare qu'il rencontre quelqu'un des siens. La fine ironie se milite parfois de nostalgie. Il suffit d'un sentier dans les vignes, d'un coin de parc séculaire, d'un salon, le salon du Tilleul, par exemple, d'une porte cintrée dans un vieux mur. Il est lui-même, on le sent, enraciné dans le sol même.

## Collision mortelle

Une collision s'est produite, hier dimanche, à Berne, entre une automobile et une voiture de livraison au croisement des rues Bolligenstrasse et Schermenweg. Un voyageur de l'automobile, M. Auguste Holland, propriétaire de fonderie, d'Ostermundigen, a été projeté à une quinzaine de mètres sur la chaussée. Il a succombé. Le conducteur de la voiture de livraison, un commerçant de Berthoud, qui, selon l'enquête ouverte par la police, était en état d'ivresse, a été arrêté.

## Les cambriolages à Genève

La police de Genève a arrêté, samedi, un nommé Longchamp, pris en flagrant délit de cambriolage. Ce personnage, qui a fait de nombreuses victimes, a été trouvé porteur d'un browning, d'un masque, de pinces-monseigneur, de fausses clés et de bijoux volés.

## LES SPORTS

## Le championnat suisse de football

Hier, dimanche, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, Servette a difficilement battu Etoile-Carouge, par 2 à 1 ; Bienne, Concordia-Bâle, 3 à 2 ; Young-Boys, Grasshoppers, 3 à 2 ; Lugano, Bâle, 3 à 1, et Young-Fellows, Chaux-de-Fonds, 3 à 2. Lausanne et Nordstern ont fait match nul, 2 à 2.

En première ligue, dans le groupe I, Montreux a battu Racing-Lausanne, 3 à 1, et Old-Boys, Aarau, dont c'est la première défaite (1 à 0). Dans le groupe II, Lucerne a battu Zurich, 5 à 1.

Voici les matches du second tour que Fribourg (premier groupe de première ligue) disputera du 20 janvier au 14 avril :

20 janvier : Aarau-Fribourg ; 3 février : Soleure-Fribourg ; 10 : Fribourg-Granges ; 17 : Cantonal (Neuchâtel)-Fribourg ; 24 : Fribourg-Olten ; 3 mars : Fribourg-Racing (Lausanne) ; 17 : Old-Boys contre Fribourg ; 24 : Fribourg-Urania (Genève) ; 7 avril : Fribourg-Montreux ; 14 : Monthey-Fribourg.

Fribourg disputera donc dix matches, dont cinq sur son terrain et cinq sur le terrain de l'adversaire.

## Le ski

A Leysin, concours de saut, seniors : 1. Robert Oguey, Leysin (instructeur de l'école suisse de ski), 212,9 ; 2. Buhler, Vaulion, 199,6 ; 3. Mo. Leysin, 194,9 ; 4. Ramu, Lausanne, 174,7 ; 5. Wærren, Leysin, 166,3.

Le plus long saut, 42 m., a été effectué par Ramu, de Lausanne.

A Villars-Bretaye, 2000 personnes ont assisté

hier, par un temps superbe, au premier concours de sauts organisé sur le tremplin du lac.

Seniors : 1. Lassueur, Villars, 324,4, sauts de 34, 33 et 33 m. ; 2. Chabloz, Château-d'Ex, 321,4, sauts de 34, 32 et 33 m. ; 3. Bach, Château-d'Ex, 317,6, sauts de 33, 33 et 32 m. Plus long saut : Ruchet, 35 m.

## La coupe Spengler de hockey sur glace

Samedi, à Davos, pour la coupe Spengler de hockey sur glace, Oxford a battu Grasshoppers, 3 à 1, et Milan, Cambridge, 12 à 1.

Aujourd'hui, lundi, finale des premiers, entre Oxford et Milan ; puis match entre Grasshoppers et Davos pour les 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> places.

## Le « bobsleigh »

Le comité central de l'Association suisse de bobsleigh a pris ses dispositions en vue de la participation de la Suisse au championnat du monde de « bob » à 2, qui aura lieu à Igels (Autriche), et au championnat du monde de bob à 4, qui sera disputé à Saint-Moritz.

Le premier sera couru les 2 et 3 février ; les deux équipes (Capadrutt-Diener et Feierabend-Odermatt) ont été entraînées à Engelberg ; elles quitteront cette station avec leurs engins en camion automobile.

D'Igels, les équipiers — toujours en camion — gagneront Saint-Moritz où ils prendront part au championnat du monde de bob à 4, les 14 et 15 février. Les quatre coureurs précités courront sous les ordres de Capadrutt, la deuxième équipe suisse devant être commandée par Musy, qui courra sous les couleurs d'un club de Suisse romande. M. Schläppi (Montreux) accompagnera ces deux équipes, en sa qualité de président de l'Association suisse de bobsleigh.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

## Au Vatican

Le Pape a reçu samedi en audience privée les représentants diplomatiques du Nicaragua, de la Yougoslavie, de la Tchéco-Slovaquie, de l'Autriche et de Saint-Martin.

Il a reçu aussi l'archevêque de Sérajevo et les membres du groupe parlementaire italo-français.

## Evêque missionnaire

Le R. Père Tarcisius, d'Asten (Henri-Joseph van Valenberg), capucin, est nommé vicaire apostolique de la partie hollandaise de l'île de Bornéo.

Mgr van Valenberg est né en 1890 à Asten (diocèse de Bois-le-Duc, Hollande). Il entra chez les capucins en 1907 et il fut ordonné prêtre en 1914. Il partit pour Bornéo en 1925. Successivement secrétaire du vicaire apostolique, puis membre du conseil de la mission, il en devint le supérieur en 1928 ; en 1931, pendant l'absence du vicaire apostolique, il en assumait les fonctions. Depuis son arrivée à Bornéo, Mgr van Valenberg s'est tout spécialement intéressé aux œuvres de bienfaisance et aux œuvres d'enseignement.

## Nécrologie

## Un ami des infirmes

A Nowawes, près de Potsdam, est décédé le pasteur Théodore Hoppe, qui, pendant un demi-siècle, fut la providence des sourds-muets et des aveugles. Il avait 89 ans.

## Nouvelles financières

## La monnaie de papier en Russie

Le commissariat soviétique des finances a mis en circulation des billets d'un et de cinq roubles.

## Echos de partout

## Andromaque

Un professeur était de mauvaise humeur parce qu'il était invité le soir à un dîner auquel il était obligé d'assister et il avait horreur des cérémonies mondaines.

Aussi est-ce sur un ton bourru qu'il demanda, en classe, à un de ses élèves :

— Qui a fait *Andromaque* ?

— Ce n'est pas moi, m'sieu.

Nouveau sujet de colère. Si bien que, le soir, à peine assis auprès d'une jeune femme, le professeur ne put s'empêcher de lui conter la réponse de son élève.

— Croyez-vous ! il m'a répondu que ce n'était pas lui qui avait fait *Andromaque* !

Le professeur attend un cri d'indignation. La jeune femme ne crie pas. Elle dit simplement :

— Et c'était lui, bien entendu ?

## Mot de la fin

— Il y a longtemps qu'il est fou ?  
— Depuis qu'il a l'âge de raison !...

## Pour la langue française

Dans sa dernière séance, l'Académie française a accepté dans son dictionnaire le verbe *se suicider*, qui est un pléonisme caractérisé puisque se est déjà contenu dans le verbe *suicider*. Elle a inscrit : « *Se suicider* : verbe incorrectement formé, mais très usuel. »

## LA VIE ECONOMIQUE

## L'affluence des voyageurs en Suisse

Le trafic de Noël des Chemins de fer fédéraux a été caractérisé par une forte augmentation du nombre d'étrangers venus en Suisse pour les sports d'hiver. Cela ressort avant tout du chiffre de wagons-lits supplémentaires arrivés dans notre pays par les gares de Vallorbe, Delle, Bâle et Saint-Margrethen, qui, pour une période de dix jours, a passé de 99 en 1933 à 142 en 1934.

Pendant les deux principaux jours d'arrivée des étrangers, les 22 et 23 décembre, 503 personnes de plus que l'an passé, soit au total 1874, ont voyagé en wagons-lits.

Le nombre des trains spéciaux s'est élevé pendant les fêtes de Noël à 183 à Zurich, 88 à Bâle, et 83 à Berne, soit, dans ces trois gares seulement, à 354.

Ce chiffre reste quelque peu en deçà de celui de l'an passé, du fait que l'absence de neige aux stations de faible altitude a empêché la mise en marche des trains de sports en trafic local.

Les recettes se montent à 233,000 fr. à Bâle, à 405,000 fr. à Zurich, et à 113,000 fr. à Berne, ce qui correspond à peu près aux chiffres de Noël 1933.

## Des spéculateurs approvisionnent l'Allemagne de marchandises suisses

Le Département fédéral de l'économie publique communique :

Malgré tous les avertissements donnés, les exportations vers l'Allemagne, qui revêtent un caractère anormal et souvent spéculatif, ont continué ces derniers temps et, pour certaines catégories de marchandises, se sont même accrues.

La valeur des exportations à destination de l'Allemagne s'est élevée pour le mois d'octobre de cette année à 14 millions de francs, pour le mois de novembre à 19 1/2 millions. La quantité des chiffons exportés en novembre est, par exemple, environ sept fois plus forte que celle enregistrée pour le mois précédent et le mois de novembre 1933.

A la date du 20 décembre, l'office de compensation avait déjà payé plus de 15 millions de francs pour l'exportation de marchandises suisses en Allemagne.

Comme le Conseil fédéral ne saurait tolérer, ainsi qu'il l'a fait savoir déjà à plusieurs reprises, que ces exportations anormales portent préjudice aux intérêts suisses, le Département de l'économie publique a enjoint à l'office de compensation, conformément aux dispositions prévues expressément dans le récent arrangement additionnel conclu avec l'Allemagne pour les versements à effectuer dès le 1<sup>er</sup> janvier 1935, de suspendre les paiements jusqu'à la fin de ce mois pour l'exportation des marchandises et frais accessoires.

Les intéressés sont une fois de plus rendus attentifs au fait que, seuls, peuvent compter être payés par voie de compensation les exportateurs qui prouvent que leurs exportations correspondent approximativement aux quantités exportées pendant l'année 1933 ou pendant le premier semestre de l'année 1934.

## La réglementation de la cordonnerie

Vu l'article 8 de l'arrêté fédéral du 28 septembre 1934 tendant à protéger le métier de cordonnier, le Département fédéral de l'économie publique a institué une commission d'experts de la cordonnerie.

D'après l'arrêté fédéral, cette commission a la tâche d'examiner les conditions d'ordre technique et économique qui règnent dans le métier de cordonnier et de faire rapport sur les résultats de ses recherches au Département fédéral de l'économie publique pour communication au Conseil fédéral.

Elle peut proposer, si le besoin s'en fait sentir, de compléter, par des mesures appropriées, l'arrêté fédéral déjà cité.

En coopération avec le service de contrôle des prix, elle s'occupera de la formation des prix dans le métier de cordonnier.

Enfin, elle peut être appelée par les autorités fédérales et cantonales compétentes à donner son avis sur l'existence d'un besoin dans des cas particuliers d'ouverture d'ateliers de réparation de chaussures et de dépôts de réception.

Les membres de cette commission sont : MM. Tschumi, conseiller national, Berne, président ; Bryner, Zurich ; Morf, Zurich ; Lienhard, Herzogenbuchsee ; Balsiger, Berne ; Elsener, Zoug ; M<sup>lle</sup> Schmidt, Berne (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail) ; Gossner, Berne, service de contrôle des prix du Département fédéral de l'économie publique, et R. de Vallière, Zurich, Institut d'organisation industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale.

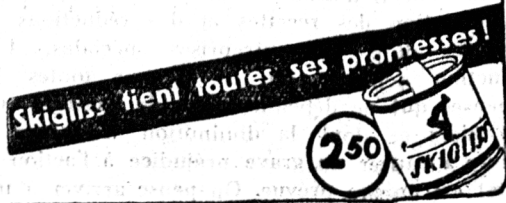
## Le prix du pain en France

Le préfet de Seine-et-Oise a fixé le prix du pain à 1 fr. 65 le kilo.

## Pas de pierres précieuses en Italie

Une loi italienne interdit l'importation de pierres précieuses à l'état brut ou taillées.

Pour éviter des frais de remboursement, nos abonnés sont priés de payer l'abonnement pour 1935 au moyen du bulletin de versement qu'ils ont reçu avec le journal.





## Coups de crayon

### Vœux

Assombrir, pour les uns, par la venue des notes à payer qu'une main souvent invisible insinue dans les boîtes aux lettres, pour les autres, par la déprimante perspective des cadeaux à faire, la fin de l'année met tout le monde en face du délicat devoir de présenter des vœux. En général, on sait très bien ce qu'on souhaite à ses amis, mais on juge banal de répéter chaque année les mêmes mots. *Scrupule assurément sans raison. Dans les boulevardiers journaliers de la rue, ne dit-on point à tout venant : Bonne chance, tout ira bien, je l'espère... et autres fioritures de la conversation ? Dès lors, pourquoi craindre de dire, douze mois après le dernier nouvel an : Heureuse année ! Santé ! Bonheur !... et autres mots aimables, souvent si sincères ? Faut-il rougir d'être bons, même si notre bonté se vêt d'un manteau un peu élimé ? Et c'est de la bonté, cela, dire aux autres dans un sourire : « Pour vous, durant les mois qui viennent, que tout soit heureux, je le souhaite. »*

Ce long préambule, lecteurs, pour vous confier qu'en ces jours où nous sommes tous enclins à l'aménité, un honnête désir nous anime de vous adresser les vœux traditionnels. Laissez-nous donc vous souhaiter bonheur, santé et réussite complète de vos plus chers projets. Nous vous souhaiterions bien aussi la richesse, mais, aujourd'hui, tant de déboires la menacent, tant de Staviskys la guettent, le fisc met tant d'entrain à la grignoter, qu'elle n'a peut-être plus tous les charmes que lui prêtent ceux qui ne la possèdent pas. Nous vous souhaitons simplement le bonheur qu'il plaira à Dieu de vous accorder.

Le bonheur, sous sa forme la plus accessible à toutes les bourses, ne serait-ce point, avant toute autre chose, la satisfaction d'être ce que l'on est et d'avoir ce que l'on a ? La sagesse, si midi a quelque agrément à douze heures, de ne pas le chercher à quatorze heures ? Ah ! bien sûr, n'exagérons rien. Un peu plus de « beurre dans les épinards » ferait souvent fort bien notre affaire et nul ne sera désolé le jour où Dame Fortune lui sourira. Mais, si vraiment nous ne sommes pas trop à plaindre, le moyen le plus confortable d'attendre un sort plus heureux, n'est-ce pas de bannir de notre esprit cette envie âpre et douloureuse qui empoisonne les pensées de trop de pitoyables insatisfaits ? Il y a deux sortes de malheurs : ceux qui naissent de nos travers ; ceux qui proviennent de causes étrangères à nous-mêmes. Beaucoup de vigilance peut nous permettre d'adoucir les premiers. Les seconds échappent, il est vrai, à nos efforts. Mais la Providence ne veille-t-elle point sur nous ?

Ainsi, souhaiter « Bonne Année », revient à souhaiter de garder confiance en Dieu. Ce souhait en vaut bien d'autres. Amis lecteurs, acceptez-le. Ern. C.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Demain mardi, 1<sup>er</sup> jour de l'an, à 17 h., au local des Merciers, rendez-vous amical de tous les actifs, honoraires et passifs de la société. Prendre les recueils de chant.

Cercle catholique de Fribourg. — On rappelle aux membres et à leurs familles la soirée de Saint-Sylvestre, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel suisse.

Club de patinage. — Aujourd'hui lundi, course à Berne. Départ : Baromètre, 14 h. Retour à Fribourg, 19 h. Prix, 3 fr. Non membres, 3 fr. 50, tout compris. S'adresser à la Droguerie nouvelle, avant 13 h. 30.

Musique la Concordia. — Demain, mardi, jour de l'an, à 11 h. 1/2, apéritif traditionnel, à l'hôtel de la Tête-Noire.

## SOMMAIRES DES REVUES

Revue militaire suisse. — Décembre — Direction : major R. Masson. — Administration, abonnement et vente : Imprimeries réunies, S. A., avenue de la Gare, 23, Lausanne. Le passage de la Marne par la 200<sup>me</sup> division d'infanterie allemande, le 15 juillet 1918 (avec 3 croquis), par le colonel A. Grasset. — Le château de Colombier (avec 3 photos), par Rnr. — Comment juger les réfractaires ? par F. Clerc, lic. en droit. — Chronique française : Départ du maréchal Pétain. — Le nouveau ministre de la guerre. — Durée du service actif, par le général X. — Informations : Mouvement dans le haut commandement. Les nouveaux commandants des 1<sup>re</sup> et 4<sup>me</sup> divisions. Les nouveaux chefs d'arme de la cavalerie et de l'artillerie (R.M.). — Nécrologie : † Le colonel-divis. Schué (1874-1934). — La guerre en Suisse, par Willy-A. Prestre. — Toc-sins dans la nuit, par le major R. Masson. — Bulletin bibliographique.

### Changes à vue

Le 31 décembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 27	20 47
Londres (1 livre st.)	15 17	15 27
Allemagne (100 marcs or)	123 50	124 50
Italie (100 lires)	26 33	26 53
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 80	13 —
New-York (1 dollar)	3 03	3 13
Bruxelles (100 belgas : 500 fr belges)	72 20	72 60
Madrid (100 pesetas)	42 —	42 50
Amsterdam (100 florins)	208 60	209 10
Budapest (100 pengö)	—	—

# Nouvelles de la dernière heure

## Les pourparlers relatifs au voyage de M. Laval

Paris, 31 décembre.

(Havas.) — Les pourparlers qui se poursuivent entre Rome et Paris soulèvent des questions si importantes que les journaux parisiens se demandent si les choses pourront être mises au point assez rapidement pour permettre à M. Laval de se rendre à Rome, le 2 janvier, comme la presse l'avait laissé entendre.

« Les deux gouvernements, écrit le *Petit Parisien*, se sont aperçus que des divergences de vues sur certaines questions de fond les séparaient encore. A mesure que le temps s'écoulait, les chances d'une réussite immédiate diminuaient. Et si les questions traitées exigent un examen plus lent et plus mûr, n'est-il pas préférable, que la partie soit remise ? Les pourparlers pourraient être repris plus tard, à tête reposée, et avec plus de chances de succès. »

Le *Journal* écrit aussi :

« Il ne s'agit pas de préparer un voyage à grand orchestre, mais de mener à bonne fin une négociation délicate, en atteignant le but fixé. On y mettra le temps qu'il faudra. Dans deux jours, le projet envisagé peut se réaliser. Dans le cas contraire, on se contentera d'aller à Genève, le 11 janvier. »

*Excelsior* écrit :

« Mieux vaut consacrer aux négociations quelques jours ou quelques semaines de plus, que d'en compromettre les résultats bienfaisants par une hâte injustifiée. Le calendrier a des exigences qui bousculent un peu les lenteurs des chancelleries. Le conseil de la Société des nations est convoqué, pour le 10 janvier. Il se pourrait donc que M. Laval dût songer à Genève d'abord. »

« Il serait absurde, estime le *Figaro*, de faire dépendre le rapprochement italien d'une date arbitrairement fixée par des anticipations de journaux. Si quelques jours ou quelques semaines supplémentaires permettent d'éliminer toute possibilité de malentendus entre Rome et Paris, personne songera à s'en plaindre. »

Et, comme *Excelsior*, ce journal pense que le temps matériel manquera à M. Laval pour se rendre à Rome et en revenir avant le 10 janvier, date de la réunion du conseil de la Société des nations.

Prague, 31 décembre.

Au sujet des négociations franco-italiennes, un journal tchéco-slovaque écrit :

« Comme partout, écrit-il, on s'efforce dans cette question des rapports franco-italiens de faire valoir les intérêts spéciaux de certaines grandes puissances et d'encombrer la voie menant à un accord. Les voisins de l'Autriche poursuivent leur propre but, mais l'Autriche ne doit pas tomber sous l'influence d'une seule puissance, sinon apparaîtraient de nouveaux dangers. »

### Eloge anglais

#### de la politique française

Londres, 31 décembre.

L'*Observer* fait un éloge chaleureux de la politique suivie par la France en 1934 et conjure l'Angleterre de s'associer à l'œuvre de redressement européen entreprise par le cabinet de Paris :

« Une nécessité essentielle s'est fait sentir au cours de l'année qui finit, à savoir que les puissances intéressées au plus haut chef au maintien de la stabilité européenne — condition essentielle de leur propre sécurité — prennent des mesures plus cohérentes pour le défendre. Ces mesures exigent, avant tout, une entente bien définie entre l'Angleterre, la France, l'Italie et la Russie. Une fois pour toutes, l'entreprise naguère ourdie par le national-socialisme : diviser l'Europe occidentale, est partie en fumée. Plus que jamais après l'avènement de l'âge aérien, l'Angleterre et la France sont condamnées à agir de concert, à être indissolublement unies. Cette loi est désormais pour chacune d'elles une garantie foncière et vitale que rien au monde ne saurait remplacer. Si jamais elles se divisaient, l'une d'elles serait tôt ou tard abattue et l'autre ne tarderait pas à rencontrer le même sort. Mais l'entente cordiale, même ressuscitée par une identité dans les fins poursuivies, ne suffit plus. Une entente véritable entre la France, l'Italie et nous-mêmes est tout aussi indispensable. On a tout lieu de croire que l'accord entre Paris et Rome — parfaitement conforme aux buts visés par la politique anglaise — se confirmera dans un délai très bref. »

### Un message de M. Flandin à la Grande-Bretagne

Paris, 31 décembre.

M. Flandin vient d'adresser au *Times*, le grand quotidien anglais, un message de nouvel an qui ne manquera pas de trouver un profond écho dans l'opinion publique anglaise.

Il dit notamment dans ce message :

« J'ai de nombreux amis en Grande-Bretagne. Je reste président du comité franco-britannique, formé sous les auspices de l'Association France-Grande-Bretagne. Je n'ai pas eu besoin, par conséquent, de devenir chef du gouvernement

de la République pour apprécier toute l'importance des relations cordiales entre les peuples britannique et français. Les deux nations sont aujourd'hui également attachées à la paix et aux institutions démocratiques. C'est une raison de plus pour les deux gouvernements d'agir en étroite coopération durant toute l'année 1935 qui sera, sans doute, pleine de dangers, mais qui peut devenir pleine d'espoirs, en ce qui concerne le retour aux bonnes relations internationales et à la prospérité mondiale. J'exprime mes souhaits les plus sincères et les plus amicaux pour le développement de la puissance britannique, qui peut être considéré comme un facteur essentiel de paix dans le monde et de sécurité pour la France. »

### Perspectives politiques hitlériennes

Berlin, 31 décembre.

La presse allemande reproduit au jourd'hui de nombreuses déclarations faites par les dirigeants actuels du Reich à l'occasion du nouvel an.

L'année 1933, a dit notamment le Dr Goebbels, ministre de la propagande nationale, a été pour l'Etat nationaliste-social l'année de l'offensive. L'année 1934, celle de la défense et du maintien. Aujourd'hui l'armée, l'Etat, le parti et le peuple ne forment plus qu'une seule unité indissoluble. Nous voulons la paix et nous avons donné au monde des preuves suffisantes de notre volonté pacifique. Nous avons réglé nos rapports avec la Pologne et nous sommes en train de nous entendre avec la France en ce qui concerne la Sarre. »

L'œuvre du Führer n'a pas encore pu être réalisée tout entière, dit de son côté M. Goering, président du conseil prussien, mais nous savons que notre volonté inflexible et la confiance dans notre force nous conduiront à la victoire définitive. »

M. von Neurath, ministre des affaires étrangères du Reich, dit notamment :

« La politique intérieure d'un pays forme les bases de la politique extérieure qu'il poursuit. Plus la politique intérieure est ferme et décidée plus nous avons de chances d'atteindre, au point de vue de la politique extérieure, notre but légitime. »

Par le retour de la Sarre à la mère-patrie, l'année prochaine nous avancerons d'une étape importante. Il faut espérer que la politique extérieure prendra une tournure qui mènera à une entente des peuples et à une paix durable.

C'est là le vœu le plus ardent du peuple allemand dans son ensemble pour la nouvelle année. »

### Manifestations organisées à Berlin pour le retour de la Sarre au Reich

Berlin, 31 décembre.

L'Allemagne, qui poursuit depuis de longs mois une campagne intense en faveur du retour de la Sarre à la mère patrie — campagne devenue moins violente à l'égard de la France depuis quelque temps —, semble vouloir la clore par une série de ces manifestations grandioses dont on a l'habitude en Allemagne depuis l'avènement au pouvoir d'Adolf Hitler.

Ainsi, le 6 janvier 1935, les membres du gouvernement du Reich se réuniront à l'Opéra Kroll de Berlin en présence de représentants de la presse, d'Allemands de la Sarre vivant à l'étranger et séjournant actuellement à Berlin, de même que de votants sarrois domiciliés dans la capitale.

Le Dr Goebbels prononcera un discours sur le plébiscite. Les ministres du Reich et l'assistance se rendront ensuite au Reichstag, où une « exposition de la Sarre » sera inaugurée le jour même dans les couloirs de la Chambre.

Entre 18 et 19 heures, les votants sarrois se réuniront au Lustgarten de Berlin, où ils formeront un cortège pour se rendre au palais des sports. C'est là que se terminera cette journée par une manifestation monstre, au cours de laquelle M. Rudolf Hess, représentant du Führer à la direction du parti national-socialiste, ainsi que le haut commissaire du Reich pour la Sarre, M. Bruckel, prendront la parole.

Le poste de radiodiffusion de Stuttgart a fait connaître ce soir une déclaration de M. Bruckel, qui repousse certaines affirmations faites par « le chef des séparatistes Max Braum » à la presse étrangère et aux termes desquelles la construction d'un camp de concentration serait prévue par le gouvernement du Reich pour les séparatistes sarrois.

Dans cette déclaration, M. Bruckel dit notamment :

« La paix en Europe et la paix entre la France et l'Allemagne valent beaucoup plus que tous les séparatistes du monde. La population sarroise a beaucoup trop souffert pendant les quinze dernières années pour avoir besoin de camps de concentration. Les gens qui parlent des « listes noires » qui auraient été dressées par les Allemands et qui menacent la population sarroise devraient être traduits devant le tribunal du plébiscite. »

### Navire échoué

Pointer-Island, 31 décembre.

(Havas.) — Le vapeur *Victoria* qui se dirigeait vers l'Alaska, s'est échoué sur la côte de la Colombie britannique (Canada), aux environs du port de Pointer-Island.

### La dénonciation du traité naval

Washington, 31 décembre.

La dénonciation du traité naval de Washington apparaît aux Etats-Unis comme grosse de conséquences. Tout le problème du Pacifique, problème extrêmement complexe, va être remis en question. Il faut prévoir une course aux armements navals entre l'Amérique et le Japon. Les Américains vont faire dans le Pacifique une démonstration formidable avec des grandes manœuvres comprenant toute la flotte et 500 avions. De plus, ils vont mettre en chantier 78 navires de guerre.

### Naufrage. — Vingt-cinq femmes et enfants noyés

Tampico (Mexique), 31 décembre.

(Havas.) — Une chaloupe qui descendait le cours de la rivière Panuco se rendant à Tampico a heurté un écueil et a chaviré. 25 femmes et enfants au moins ont été emportés par le courant et ont été noyés. Les hommes ont pu gagner la rivière à la nage.

## SUISSE

### Une tragédie de l'alcoolisme

Saint-Gall, 31 décembre.

La nuit dernière, vers 1 heure, un nommé Jean Baumgartner, connu pour un homme à caractère violent, menaçait, étant en état d'ivresse, son logeur avec une carabine. Deux policiers furent appelés au secours, mais Baumgartner les menaçait également. Il tira un coup de feu à travers la porte de la chambre, puis ouvrit la porte et déchargea plusieurs fois son arme. Un des policiers, M. Max Brändli, âgé de 43 ans, fut tué d'une balle à la tête et Baumgartner fut tué lui-même d'une balle en plein cœur.

### Retraite d'un conseiller aux Etats grison

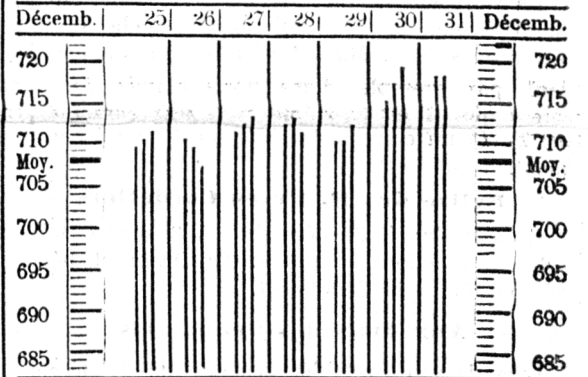
Coire, 31 décembre.

M. Andreas Laly, conseiller aux Etats, rédacteur du *Freie Rhatier*, à Coire, a informé le comité du parti radical grison de sa décision de se retirer le 1<sup>er</sup> juin 1935 du Conseil des Etats.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

31 décembre

BAROMETRE



### THERMOMETRE

Décembre	25	26	27	28	29	30	31	Décembre
7 h. m.	1	-1	5	-1	3	2	-1	7 h. m.
11 h. m.	5	4	6	4	4	7	4	11 h. m.
7 h. soir	3	3	4	2	7	3		7 h. soir

Zurich, 31 décembre, 8 h. du matin.

Le nord des Alpes est généralement nuageux, tandis que le ciel est clair au Tessin. Il n'a que très peu neigé sur les hauteurs.

### STATIONS D'HIVER

31 décembre, 8 heures du matin

	Degrés de température	Caractère général du ciel	Hauteur de la neige sur le champ de ski
Adelboden	-3	nuageux	80 centimètres
Grindelwald	0	couvert	50 »
Gstaad	-3	nuageux	80 »
Wengen	0	»	60 »
Arosa	-6	»	80 »
Davos	-6	»	90 »
St-Moritz	-7	beau	100 »
Les Rasses	-5	beau	25 »
Les Avants	0	nuageux	50 »
Montana	-2	couvert	50 »
Zermatt	-6	beau	100 »

### Temps probable

Zurich, 31 décembre, 11 h. du matin.

Pas de changement notable.

## Calendrier

## de l'Œuvre de St-Paul

pour 1935

Sur carton : 1 fr. 60

Bloc seul : 1 fr. 20

Broché : 1 fr. 20

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles



# FRIBOURG

## Composition du Tribunal cantonal et de ses sections pour 1935

Tribunal cantonal ; président : M. Droux ; vice-président : M. Gaudard ; membres : MM. Weck, Vacheron, Schuh, Gaudard et Gardian. M. Meyer, greffier ; M. Berchier, greffier-adjoint ; M. Blanc, secrétaire ; M. Guillaume, huissier-copiste.

Cour d'appel : président : M. Droux ; membres : MM. Gaudard, Weck, Vacheron, Schuh, Merz et Gardian.

Cour de cassation : président : M. Droux ; membres : 1<sup>er</sup> trim., MM. Gaudard, Vacheron, Schuh et Merz ; 2<sup>me</sup> trim., MM. Gaudard, Weck, Schuh et Gardian ; 3<sup>me</sup> trim., MM. Vacheron, Merz, Schuh et Gardian ; 4<sup>me</sup> trim., MM. Gaudard, Weck, Merz et Gardian.

Chambre d'accusation : 1<sup>er</sup> trim., MM. Vacheron, Schuh et Merz ; 2<sup>me</sup> trim., MM. Schuh, Merz, et Gaudard ; 3<sup>me</sup> trim., MM. Merz, Gaudard et Gardian ; 4<sup>me</sup> trim., MM. Gaudard, Gardian et Weck.

Chambre des assurances : président : M. Droux ; membres : MM. Schuh et Gaudard ; suppléants : MM. Merz et Gardian.

Chambre des poursuites et faillites : président : M. Vacheron ; membres : MM. Weck et Gardian ; suppléants : MM. Merz et Schuh.

Commission de modération supérieure : MM. Merz, Schuh et Gaudard.

Commission des comptes : MM. Weck, Schuh et Gardian.

Cour d'assises ; 1<sup>er</sup> ressort : président, M. Joseph Delatena, Bulle ; 1<sup>er</sup> assesseur, M. Joseph Kälin, Châtel-Saint-Denis ; 2<sup>me</sup> assesseur, M. Jean Oberson, Romont ; 1<sup>er</sup> suppléant, M. Alexandre Bovet, Bulle ; 2<sup>me</sup> suppléant, M. Paul Savoy, Attalens.

2<sup>me</sup> ressort : président, M. Xavier Neuhaus, Fribourg ; 1<sup>er</sup> assesseur, M. Marcel Reichlen, Estavayer-le-Lac ; 2<sup>me</sup> assesseur, M. Arsène Folly, Courtaman ; 1<sup>er</sup> suppléant, M. Elie Vorlet, Fétigny ; 2<sup>me</sup> suppléant, M. Maxime Quartenoud, Fribourg.

3<sup>me</sup> ressort : président : M. Franz Spycher, Fribourg ; 1<sup>er</sup> assesseur, M. Emile Ems, Fribourg ; 2<sup>me</sup> assesseur, M. Augustin Meuwly, Tavel ; 1<sup>er</sup> suppléant, M. Christophe Lauper, Plasselb ; 2<sup>me</sup> suppléant, M. Samuel Fasnacht, Montilier.

## Clôture de l'année 1934 à la Cathédrale

Ce soir, à 8 h. 1/4, aura lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas la cérémonie traditionnelle de fin d'année. S. Exc. Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, prononcera l'allocution de circonstance, qui sera suivie du chant du *Te Deum* et de la bénédiction du Saint Sacrement.

## Eglise des R. Pères Cordeliers

Ce soir, lundi, 31 décembre, à 8 heures, salut solennel d'action de grâces. *Te Deum* et bénédiction du Saint Sacrement.

## Aux Amis des beaux-arts

Lors de son assemblée générale du 27 décembre, la Société fribourgeoise des Amis des beaux-arts a voulu donner un témoignage de sympathie aux jeunes peintres qui ont organisé, au N° 18 de l'avenue de Pérolles, l'exposition-échange dont la *Liberté* a déjà parlé. Elle a, à cet effet, tiré au sort entre ses membres deux lots l'un de 100, l'autre de 50 francs, les gagnants devant utiliser ces sommes à l'achat de l'une ou l'autre des œuvres exposées. C'est le N° 9 qui a gagné le lot de 100 francs et le N° 53 celui de 50 francs. On sait que, à ces tirages, les membres de la Société sont représentés par le numéro de leur diplôme d'entrée.

## La cheminée de la Verrerie de Semsales

On nous écrit :

Depuis plus de vingt ans, la verrerie de Semsales avait cessé son activité, mais la haute cheminée restait encore debout, dernier vestige d'une industrie qui, deux siècles durant, avait été florissante dans la Veveysse. A son tour, cette cheminée était condamnée à disparaître. Elle datait de 1909 ; on ne l'avait utilisée que durant 2 ou 3 ans, et le vendredi, 28 décembre, devait marquer son dernier jour.

L'entreprise Masset, de Vaulruz, chargée de la démolition, avait fait appel à M. Sacchetti, ingénieur du syndicat des fabricants suisses d'explosifs, pour diriger les travaux. 2 kg. 1/2 d'explosif Gamsit, disposés à la base en 7 charges égales, ont suffi pour abattre cette colonne de plus de 30 mètres de hauteur. Ces charges d'explosif, reliées ensemble par une corde détonante spéciale, fabriquée à Gamsen, ont été allumées par le courant électrique. Quatre coups de cornet, une sourde détonation et la haute cheminée se disloqua et s'abattit de son long.

A ce moment, bien des vieux verriers qui assistaient à la scène ont senti revivre en eux plus d'un souvenir et plus d'un regret. N'était-ce pas là qu'ils avaient gagné leur vie, à la chaleur des hauts fourneaux ! De cette industrie jadis florissante, seul le nom de l'endroit en perpétuera désormais le souvenir ; il restera toujours : La Verrerie.

Ajoutons que c'était déjà M. Sacchetti qui s'était occupé de la démolition des murs calcinés de l'église d'Epandes.

## Une belle retraite à Montbarry

On nous écrit de Montbarry :

Après les jeunes gens de la plaine sont venus ceux de la montagne. Par leur nombre, leur piété, leur entraînement, ils ont pleinement réalisé notre attente. Ils étaient trente, dont 25 de la Gruyère et 5 de la Glâne, tous unis dans une touchante charité fraternelle, et le même effort vers l'idéal du jeune homme chrétien et apôtre. S'ils trouvèrent trop courtes les journées passées à Montbarry, le mérite en revient pour la grande part au R. Père Pilloud, qui partagea la vie de ces retraitants avec un dévouement infatigable, et qui sut, par sa parole, saisir leurs âmes pour les donner au Christ d'une manière plus totale.

L'intérêt de la retraite fut encore augmenté par plusieurs enquêtes faites en commun sur divers problèmes actuels intéressant la vie religieuse et morale des jeunes gens, sur les maux qui atteignent la jeunesse d'aujourd'hui, et les remèdes à y apporter. Ces enquêtes ont donné une idée concrète de la manière dont on peut mettre en marche un petit cercle d'étude et d'action dans les sociétés de jeunes gens ; elles montrent en tout cas que cela n'est pas impossible, s'il y a deux ou trois entraîneurs.

Le niveau de ferveur des retraitants se manifesta enfin par l'adoration nocturne qu'ils organisèrent pendant la nuit précédant la clôture de la retraite. C'est là, dans ce contact intime avec Notre-Seigneur, qu'ils voulurent sceller leurs résolutions et se préparer à répondre toujours présent ! à l'appel du grand Chef. De semblables exemples prouvent qu'il y a dans la génération montante un élan qui permet de grands espoirs pour l'avenir, et qui pourra opposer une barrière efficace au progrès du mal.

M. O.

## Remerciements

L'Office d'assistance nous prie d'insérer :

Au nombre des œuvres qui ont eu l'avantage de bénéficier des largesses annuelles de la Fabrique de chocolat Villars, se trouvent l'Office central d'assistance, qui a reçu 5000 fr., l'Œuvre des soupes scolaires et celle des Crèches catholiques, chacune mille francs. Ces institutions ne voudraient pas laisser s'achever 1934 sans exprimer à la Fabrique, et spécialement à son généreux directeur, M. Kaiser, leur très profonde reconnaissance. Ces dons qui, depuis le temps de la guerre, se renouvellent fidèlement, sont toujours espérés avec une intense émotion et reçus avec une joyeuse gratitude, car ils ont pris leur place dans le budget des œuvres bénéficiaires, budget dont l'équilibre, sans eux, ne saurait être maintenu. Voilà pourquoi nous nous sentions pressés d'exprimer publiquement notre reconnaissance, que partageront les indigents auxquels iront ces secours : chômeurs, familles nombreuses, écoliers indigents, petits enfants des crèches.

## Réunion des Congrégations mariales de Notre-Dame

En raison de l'arbre de Noël de la paroisse de Saint-Nicolas, la réunion des congrégations mariales établies dans la basilique mineure de Notre-Dame n'aura pas lieu le premier dimanche du mois, mais le premier jour de l'an. Nul doute que les membres des Congrégations de MM. les Bourgeois et des Dames, des confréries du Rosaire et du Cœur Immaculé de Marie, ne se rendent nombreux à cette cérémonie pour se mettre eux et leurs familles, sous la protection de la Sainte Vierge. La cérémonie commencera à 5 heures par un sermon en français ; elle sera suivie du chant des complies, de la procession et de la bénédiction du Saint Sacrement.

## Le marché de bétail de boucherie de Fribourg

Il y a eu au dernier marché du 19 décembre une affluence considérable de bétail. Il y a été amené 158 pièces : deux taureaux, 29 bœufs, 59 génisses, 33 jeunes vaches, 35 vaches adultes.

77 pièces de bétail trouvèrent acquéreurs, ce qui représente environ 50 % du total. Une commission, dirigée par M. Stuber, délégué de l'Office central pour la mise en valeur du bétail de boucherie, à Brougg, a acheté 18 vaches pour conserves, à des prix oscillant entre 1 fr 03 et 1 fr. 20 le kilo, poids mort.

On a payé au kilo poids vif les prix suivants : taureaux, 80 c. ; bœufs, de 80 à 95 c. ; génisses, de 70 c. à 1 fr. ; jeunes vaches, de 70 à 90 c. ; vaches adultes, de 50 à 65 c.

Il n'y a pas de hausse comparativement au marché du 12 septembre.

La commission d'experts a procédé au choix de quarante animaux (34 génisses et 6 bœufs) dont les propriétaires ont bénéficié de primes pour un montant de 493 francs.

L'organisation des marchés est rendue difficile par le peu d'empressement que les agriculteurs mettent à répondre à l'invitation d'inscrire préalablement leur bétail. Quarante animaux, seulement, avaient été annoncés.

Les personnes qui nous enverront des chèques voudront bien indiquer au verso s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement.

## Violente collision d'une automobile avec un char

Samedi soir, un peu avant 19 heures, un grave accident est survenu au carrefour de Richemont, à Fribourg. Un char sur lequel se trouvaient M. et Mme Paul Gumy, arrivait de l'avenue du Midi. Une automobile, pilotée par M. Maurice Andrey, accompagné de M. Mauroux, représentant de commerce, venait de la gare des Chemins de fer fédéraux et avait passé sous le tunnel de Beauregard. Près du refuge qui occupe le centre du carrefour, l'automobile heurta de flanc la voiture, qui fut fracassée.

M. Paul Gumy tomba inanimé devant le radiateur de la machine. Il avait une plaie à la tête et d'autres contusions. Il perdit du sang. Mme Gumy en était quitte pour la peur. M. le docteur Gruner, M. le curé Zurkinden arrivèrent aussitôt sur les lieux. Après avoir reçu les premiers soins, M. Gumy fut conduit sans connaissance à l'hôpital cantonal. On constata qu'il avait une clavicule cassée. Il reprit ses sens deux heures après la chute. Son état est satisfaisant.

Le cheval de M. Gumy n'a pas eu de mal.

Le char a une roue brisée et les limonnières détruites. L'automobile a le radiateur détérioré. Les dégâts sont, de part et d'autre, importants. La circulation des tramways a été entravée durant une demi-heure.

L'enquête a été faite par M. Schorderet, agent de la circulation.

## A Rueyres-les-Prés

On nous écrit :

Le jour de Noël, la population de Rueyres-Prés était en fête. Ce jour-là, en effet, les offices qui, provisoirement, avaient eu lieu à la salle d'école, furent célébrés pour la première fois dans la nouvelle église.

Avant la messe de minuit, M. le curé procéda à la bénédiction de l'église. Cette émouvante cérémonie terminée, c'est dans l'allégresse générale que fut entonné le *Te Deum*. Aux offices, la société de chant chanta avec cœur messe et cantiques, tandis que la fanfare paroissiale rehaussait les cérémonies par des morceaux appropriés.

Pendant la journée, la joie se lisait sur tous les visages. Ainsi, l'année, qui avait commencé dans la tristesse, s'acheva-t-elle dans la joie.

L'église, qui n'est pas encore complètement finie, est très belle. L'ensemble, très harmonieux, est d'un effet ravissant. C'est vraiment ce qu'il sied pour la maison de Dieu. Quand on y entre, on ne peut s'empêcher de se recueillir et d'élever sa pensée vers le Créateur.

Aussi les paroissiens, qui furent privés de sanctuaire pendant près d'une année, sont-ils heureux et pleins de reconnaissance. Celle-ci va d'abord à M. Dumas, architecte, qui se dépensa sans compter pour conduire à bien sa tâche ardue ; il y a magnifiquement réussi. Leur gratitude va ensuite à leur cher curé, toujours dévoué pour le bien de ses fidèles ; au conseil de paroisse et à son distingué président ; à la commission de bâtisse, qui ont parfaitement compris leur devoir et l'ont accompli avec zèle. Ils remercient également tous les entrepreneurs et tous les ouvriers qui travaillèrent à la construction de leur chère église. Enfin, ils adressent un chaleureux merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, les aidèrent.

La paroisse de Rueyres-les-Prés peut être fière de son église. Terminée, celle-ci sera l'une des plus belles de la contrée.

## Les agents de nos autobus

Le développement pris depuis quelques années par le service de nos autobus fribourgeois a fait surgir toute une classe nouvelle d'employés et d'agents, qui, par leur bonne tenue, leur prudence, leur ponctualité et leur politesse méritent la reconnaissance du public. Que les habitués de nos autobus la leur témoignent efficacement et généralement à l'occasion de la nouvelle année.

## Caisse hypothécaire du canton de Fribourg

Dans sa séance du 28 décembre, le Conseil de surveillance de la Caisse hypothécaire a appelé aux fonctions de membre du comité de direction M. Joseph Birbaum, ancien sous-directeur de la Banque de l'Etat, en remplacement de M. Aloyse Glasson, décédé, et aux fonctions de censeur M. Léon Hertling, architecte, en remplacement de M. Pierre Esseiva, décédé.

## Dans les douanes suisses

M. Henri Demierre, de Montet (Glâne), actuellement fonctionnaire de 1<sup>re</sup> classe à Zurich, vient de passer avec succès ses examens de contrôleur-reviseur.

## Etat civil de la ville de Fribourg

### Naissances

18 décembre. — Schor Irma et Catherine, filles de Gottfried, vacher, de Salvagny, et de Louise, née Nicolet, à Sédeilles, Vaud (n'ont vécu que deux jours).

Zosso Bernard, fils d'Aloys, maçon, de Saint-Ours, et de Maria, née Egger, à Tinterin.

Marthe Odette, fille de Pierre, charpentier, et de Marie, née Ayer, de et à Ferpicloz.

19 décembre. — Ansermot Edgar, fils de Victor, jardinier, de Gruyères, et de Marie, née Roubaty, à Villars-sur-Marly.

Perler Guy, fils de Casimir, employé postal, de Senèdes, et de Catherine, née Kolly, à Praroman.

20 décembre. — Barbey Ferdinand, fils de René, mécanicien, de Porsel, et d'Esther, née Strub, Place du Petit-Saint-Jean, 50.

Bourgknecht Jean-François, fils de Jean, avocat, de Fribourg, et de Marguerite, née Guhl, Pérolles, 19.

21 décembre. — Dupré Armand, fils de Marius, journalier, et de Marie, née Cotting, de et à Villargiroud.

Robatel Jean-Pierre, fils de Marius, dessinateur, de Torny-le-Grand, et de Marie, née Curty, Place de la Gare, 37.

22 décembre. — Dorthe Gilbert, fils de Marius, marchand de bois, de Bossonnens, et de Bernadette, née Genoud, à Granges (Veveysse).

Jungo Régina, fille de Joseph, arboriculteur, et de Maria, née Grossrieder, de et à Guin.

23 décembre. — Collaud Noël, fils d'Edouard, maréchal, de Saint-Aubin, et de Marcelle, née Sugnaux, Impasse des Rosiers, 11.

24 décembre. — Gross Alice, fille de Joseph, agriculteur, et de Marie, née Buchs, de et à Arconciel.

Bourqui Marie-Thérèse, fille d'Albert, employé de bureau, de Murist, et de Marie, née Brühlhart, Neuveville, 49.

Pozzi Rita, fille de Néri, maçon, d'origine italienne, et de Germaine, née Gremion, Stalden, 134.

Pittet Noëlle, fille de Charles, agriculteur, du Crêt, et d'Alice, née Tornare, à La Tour-de-Trême.

Romanens Noël, fils d'Auguste, agriculteur, et de Jeanne, née Magnin, de et à Sorens.

25 décembre. — Mollard Rose-Marie, fille d'Henri, ouvrier de fabrique, de Noréaz, et de Martha, née Schaller, route de Bertigny, 35.

### Décès

10 décembre. — Auderset Alexandre, de Crescier-sur-Morat, né en 1862, époux de Marie, née Jacquet, rue de l'Hôpital, 35.

Chatagny Augustin, agriculteur, né en 1897, époux d'Yvonne, née Brulhart, de et à Corserey. Jaquet Léon, charpentier, né en 1874, époux de Jeanne, née Richoz, de et à Chavannes-sous-Orsonnens.

11 décembre. — Brugger Emile, domestique, de Plasselb, né en 1879, à Marly-le-Petit.

12 décembre. — Wæber Peter, de Tavel et Schmiten, né en 1932, Champ des Cibles, 38. Zamofing Paul, d'Alterswil, né en 1919, rue de Lausanne, 60.

15 décembre. — Brugger Solange, de Plasselb, née en 1933, Neuveville, 76.

Saudan Marie, née Grandjean, en 1891, épouse de Tobie, de Châtel-Saint-Denis, rue de la Préfecture, 205.

16 décembre. — Vaucher Alfred, manœuvre, de Villangeaux, né en 1886, époux de Julie, née Beney, rue de Morat, 239.

17 décembre. — Sciboz Rosa, née Schmutz, en 1883, veuve de Jacques, de et à Treyvaux.

Singy Jean, ancien boulangier, de Misery, né en 1853, veuf de Joséphine, née Braillard, rue de Lausanne, 37.

18 décembre. — Eltschinger Monique, fille d'Oscar, de Zumholz, née en 1934, Grandfontaine, 22.

20 décembre. — Sauterel Guy, fils d'Alphonse, de Fribourg, né en 1934, rue des Maçons, 273. Spielmann Jeanne, née Beuret, en 1896, épouse de Joseph, de Fribourg, rue Jacques Gachoud, 2.

21 décembre. — Thorimbert Marie (Sœur Placide), religieuse, de Grangettes, née en 1881, monastère de la Maigrange.

Fayard Marie (Sœur Paul Berchmans), religieuse, de nationalité française, née en 1872, Ecole d'infirmières.

22 décembre. — Biemann Stéphanie, née Piller, en 1860, veuve d'Ignace, de Fribourg, Criblet 4.

23 décembre. — Spielmann Lina, fille de Maxime, de Senèdes, née en 1932, à Essert.

24 décembre. — Hagmann Frida, célibataire, de Däniken (Soleure), née en 1873, rue de Romont, 4.

MILLA  
AVEC PHOTOS, NOTRE BELLE SUISSE  
60 cts.  
Désormais en boîte blanche



## Assemblée bourgeoise

Hier matin dimanche, à 10 h., les bourgeois de la ville de Fribourg se sont réunis dans la grande salle de la Maison de justice pour approuver le budget des administrations bourgeoises et pour ratifier un échange de terrain. M. le syndic Aeby présidait, entouré de plusieurs conseillers communaux.

Les budgets de l'Hôpital, des Fonds pies, de la Régie des copropriétés bourgeoises, de la Chambre des pauvres, de la caisse des scholarques et de l'Orphelinat, furent approuvés après que quelques observations furent présentées par la commission de contrôle, par la voix de M. Schuh, juge cantonal. M. Schuh a constaté, notamment, avec satisfaction, que des améliorations avaient été effectuées dans plusieurs parties de l'Hôpital des bourgeois, qui continue à jouir de la confiance des malades.

Il fut également question du nombre important de bourgeois qui, par suite de la crise, ont dû rentrer à Fribourg, et souvent dans un état d'indigence telle que les pouvoirs publics doivent aller à leur secours.

L'échange de terrains intéresse l'Orphelinat bourgeois. L'Institut des missions d'Immensee, dont on connaît l'action extrêmement étendue, a l'intention d'acheter la propriété de M. Schorderet, ancien directeur, à Torry, pour y construire un grand bâtiment qui servira à loger des élèves qu'on veut instruire à Fribourg, à cause des ressources de notre Université. En vue de faciliter cette construction, dont il est inutile de souligner l'intérêt, l'Orphelinat a accepté d'échanger une parcelle de sa propriété contre une autre offerte par l'Institut d'Immensee et qui fait partie actuellement de la propriété de M. Schorderet. Cet échange se ferait sur la base de trois mètres carrés pour deux mètres carrés en faveur de l'Orphelinat, qui verrait ainsi s'arrondir sa propriété. L'Institut d'Immensee demande ensuite de pouvoir établir un chemin d'accès à travers la propriété de l'Orphelinat, chemin qu'il construirait à ses frais et dont l'emprise serait compensée par une parcelle de terrain cédée au même endroit que précédemment. Enfin, l'Institut désire être mis au bénéfice d'un droit de préemption, au prix de 3 fr. le mètre carré et sur une surface de trente mètres autour de sa propriété, en cas de morcellement du terrain par l'Orphelinat bourgeois. Ce droit de préemption serait valable pendant dix ans.

Cette opération immobilière a été approuvée à l'unanimité, après un exposé de M. le syndic et un rapport de M. Schuh.

L'assemblée liquida, grâce aux bons offices de M. le syndic, un incident futile soulevé par un bourgeois au sujet de l'Hôpital des bourgeois. Puis la séance a été levée.

## Le football à la campagne

On nous écrit :

Hier, dimanche, deux jeunes clubs : Saint-Pierre, de Fribourg, et l'Aiglon, de Courtepin, se sont affrontés dans une joute amicale au lieu dit « Les marais de Courtepin ». Après une partie serrée jouée avec un bel esprit sportif, exempte de brutalité, l'Aiglon a remporté la victoire par 4 buts à 1.

Ces matches sont un trait d'union de plus entre citadins et villageois. Ils font comprendre à nos campagnards la portée éducative du football rationnellement pratiqué, qui est une école de camaraderie, de souplesse et d'endurance.

Ces clubs ont encore une valeur sociale appréciable. C'est pourquoi maintes autorités religieuses et civiles de notre canton ont à cœur de grouper les jeunes gens pour les maintenir dans un juste équilibre entre la vie morale, intellectuelle, professionnelle et sportive.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

## Les péripéties d'une enquête

La Liberté a raconté les exploits de deux voleurs qui avaient loué une camionnette à Fribourg et qui, de nuit, volaient des fagots dans les villages de la Sarine, de la Gruyère et de la Veveyse. Ils revenaient le produit de leurs vols à Fribourg et ailleurs.

La police de la Gruyère réussit à mettre fin au « petit commerce » frauduleux des malandrins.

Au cours de l'enquête, l'un des voleurs déclara avoir fait bonne provision de fagots près de Semsales. Or, il se révéla que ledit bois appartenait au président Delatena, magistrat enquêteur. Celui-ci, se trouvant plaignant, dut remettre la suite de l'enquête au vice-président du tribunal.

Prochainement, les filous seront jugés par le tribunal de la Gruyère. Ils ont été renvoyés durant la cour criminelle pour vol qualifié.

## Tribunal de la Gruyère

A l'occasion de Noël et des fêtes de fin d'année, il y a relâche devant les tribunaux. Samedi, les juges de Bulle n'ont eu à s'occuper que d'une petite affaire. Pacifique C., manœuvre, âgé de trente-trois ans, a été condamné à un jour d'arrêt avec sursis et 5 fr. d'indemnité civile envers M. Théophile Privet pour voies de faits. C. payera également les frais de la cause.

## SERVICES RELIGIEUX

MARDI, 1<sup>er</sup> JANVIER

## Fête de la Circoncision

**Saint-Nicolas** : 5 h.  $\frac{1}{2}$ , 6 h., 6 h.  $\frac{1}{2}$ , 7 h., messes basses. — 8 h., messe chantée ; lecture du rapport paroissial. — 9 h., messe basse ; lecture du rapport paroissial. — 10 h., grand-messe ; lecture du rapport paroissial. — 11 h.  $\frac{1}{2}$ , messe basse ; lecture du rapport paroissial. — 1 h.  $\frac{1}{2}$ , vêpres et bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires ; bénédiction.

**Saint-Maurice**. — 6 h.  $\frac{1}{2}$ , messe. — 7 h.  $\frac{1}{2}$ , communion. — 8 h.  $\frac{1}{2}$ , messe, sermon allemand. — 10 h., messe chantée, sermon français, *Veni Creator* et bénédiction. — 1 h.  $\frac{1}{2}$ , vêpres et bénédiction.

**Saint-Pierre** : 6 h., 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants et compte rendu de la paroisse. — 9 h., messe, avec compte rendu en allemand. — 10 h., messe solennelle : compte rendu de la paroisse. — 11 h.  $\frac{1}{2}$ , messe et compte rendu de la paroisse. — 6 h., chant des vêpres et bénédiction du Saint Sacrement.

**Notre-Dame** : 6 h.  $\frac{1}{2}$  et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., grand-messe et bénédiction. — 10 h.  $\frac{1}{2}$ , service italien, sermon. — 5 h., réunion des Congrégations mariales ; sermon, chant des complies, procession, bénédiction, chapellet.

**Saint-Michel** : 6 h.  $\frac{1}{2}$ , 7 h., messes basses. — 8 h., messe basse et sermon.

**R. Pères Cordeliers**. — 6 h., 6 h.  $\frac{1}{2}$ , 7 h., 7 h.  $\frac{1}{2}$ , messes basses. — 8 h., messe basse et sermon français. — 9 h., messe chantée et bénédiction. — 10 h.  $\frac{1}{2}$ , messe basse et sermon français. — 2 h.  $\frac{1}{2}$ , vêpres et bénédiction.

**R. Pères Capucins** : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution.

## MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 29 décembre :

Œufs, 1 fr. 70-1 fr. 80 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Choux, la pièce, 10-40 c. Choux-fleurs, la pièce, 50-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 25-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 70 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 30-70 c. Poires (div. sortes), les 5 litres 50-90 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 30 c. Châtaignes, le kilo, 70-90 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80-1 fr. 30. Proc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 50. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr.

## RADIO

Mardi, 1<sup>er</sup> janvier

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 16 h., concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 18 h., concert par disques. 18 h. 40, *Rimes de calepin*. 19 h., concert par disques. 19 h. 45, monologues. 20 h., un quart d'heure d'orchestre musette. 20 h. 15, musique de jazz. 20 h. 45, *Pour le centenaire de la mort de Bellini*. 21 h. (de Rome), *Il Pirata*, de Bellini. 21 h. 55, après le premier acte ; dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

10 h., sermon par M. le doyen Albis Latscher, Bâle. 12 h., chanteurs suisses. 12 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 13 h. 30, l'heure de la campagne. 16 h., chansons gaies, chantées par le quatuor Haugg, avec le concours de l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 5, concert par le quatuor du Lycée de Bâle. 20 h., une heure gaie (devinettes et pensées). 21 h., retransmission de la Scala de Milan.

Radio-Suisse italienne

13 h. 5 (de Locarno), concert par l'ensemble des mandolinistes *Falier*, de Locarno. 17 h., grand concert par la musique municipale de Lugano. 19 h. 15, musique ancienne et moderne pour clavecin et mandoline. 21 h., relais du Théâtre royal de l'Opéra de Rome : *Il Pirata*, de Bellini.

Stations étrangères

Radio-Paris, 20 h., cirque Radio-Paris. 21 h., musique de chambre. Paris P. T. T., 21 h. 30, retransmission de la salle du Conservatoire : soirée de ballets et d'opéra-comique. Radio-Luxembourg, 22 h., concert de musique belge par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Koenigswusterhausen, 20 h., musique variée pour le jour de l'an. Leipzig, 20 h., concert du nouvel an. Berlin-Tegel, 20 h., grande soirée du nouvel an. Londres (Droitwich), 20 h. 30, concert par fanfare militaire. Londres régional, 21 h., concert Haydn-Mozart, relayé du Queens' Hall, Londres, et donné par l'Orchestre symphonique de la B. B. C. Vienne, 18 h. 25, concert par l'orchestre de la station.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 35 à 8 h. 10, Hambourg, concert du port. 8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 10 h. 30 à 11 h. 30, Marseille, concert par le septuor. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua, concert par l'orchestre Fusier. 14 h. à 15 h., Toulouse, informations. Concert symphonique. 0 h. 5 à 1 h., Budapest, musique tzigane.

Mercredi, 2 janvier

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 16 h. (de Berne), concert, émission commune. 18 h., l'heure des enfants. 18 h. 40, chansons légères. 18 h. 50, *Pour les joueurs d'échecs*. 19 h. 10, *L'actualité scientifique*. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., musique de chambre par le quatuor Klein et avec le concours de M. Buenzod, violoncelliste. 20 h. 35, *L'art dramatique contemporain*. 20 h. 55, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 15, dernières nouvelles. 22 h. 25, le quart d'heure de l'auditeur.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 50, chansons gaies et chansons sérieuses pour chœur d'hommes.

Radio-Suisse italienne

19 h. 15, soirée populaire : œuvres d'Offenbach (disques). 20 h. 55, musique brillante par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 21 h., *Les voitures versées*, opéra-comique de Boieldieu. Paris P. T. T., 21 h., musique enregistrée. Lyon-la-Doua, 21 h. 30, soirée lyrique consacrée à Massenet. Bruxelles, 22 h., concert d'orchestre symphonique. Koenigswusterhausen, 21 h. 15, concert d'orchestre à vent. Munich, 21 h. 10, variétés. Berlin-Tegel, 21 h. 15, musique récréative par le petit orchestre de la station. Londres (Droitwich), 23 h., concert par l'orchestre de la B. B. C. Vienne, 17 h. 5, concert consacré au compositeur autrichien Franz Moser. 22 h., concert consacré à Charles Weinberger, par l'orchestre de la station. Rome-Naples, 20 h. 45, concert.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 10, Francfort, concert matinal. 8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua, orchestre Bidollet. Informations. 15 h. 30 à 15 h. 59, Berne, gramophone. 23 h. à 24 h., Stuttgart, orchestre Willi Wende. 24 h. à 2 h., Francfort, concert nocturne.

## Automobilisme

## La faillite Citroën

Voici, d'après l'hebdomadaire français *Candide*, un exposé complet de la faillite Citroën :

Peu d'hommes jouissent d'une popularité aussi grande que M. Citroën. Aux yeux de tous, il passait pour un animateur remarquable et surtout pour l'homme qui avait fait de l'automobile, non plus un objet de luxe, mais un instrument de travail ou de plaisir à mettre entre les mains de gens dont la condition était modeste.

Parti de l'idée que l'automobile devait être vulgarisée, « démocratisée », il pensait que sa prodigalité et son goût de la réclame personnelle trouvaient leur compte.

La reconstruction des usines du quai de Javel coûta 120 millions, le palais d'exposition de Bruxelles, 30 millions, la croisière Centre-Asie, 25 millions. Sans compter d'innombrables immobilisations.

La démolition et la reconstruction des usines de Javel illustrent de façon saisissante cette tendance à la démesure.

Durant les années heureuses, la production de la société Citroën atteignit 700 voitures par jour.

Or, voici à peu près deux ans, à un moment où la crise avait abaissé la cadence de production à moins de 400 voitures par jour, M. Citroën faisait abattre les usines de Javel, dont la capacité journalière était de 500 voitures, pour édifier les bâtiments actuels, d'une capacité de 800 voitures.

C'est la même erreur orgueilleuse qui le poussait à vouloir vendre ses voitures dans des pays où aucune chance ne lui était offerte et à entretenir un service d'exportation de 25 millions par an (rapport Richard).

Il entendait, possédant la majorité dans sa société par le jeu des actions à vote plural (six voix aux actions « A » contre une voix aux actions « B ») en être le maître absolu, n'admettant ni contrainte, ni contrôle et n'écoulant d'autre voix que celle de sa propre autorité.

Constatant, bon gré mal gré, que la crise réduisait la capacité d'achat du public, il ne voulait néanmoins pas céder sur le chapitre des dépenses, ni indiquer un fléchissement dans le montant de ses bénéfices, ni même avouer ses embarras de trésorerie.

Alors qu'il courait après huit millions au début de décembre 1933, il n'hésitait pas à réunir les actionnaires, quinze jours plus tard, pour leur présenter un bilan accusant un solde bénéficiaire de trente et un millions et à faire mettre en paiement, dès le 15 janvier 1934, un coupon brut de quarante francs par action dont le règlement exigeait un décaissement de plus de vingt-cinq millions.

Il n'est pas sans intérêt de comparer le bilan

établi au 30 juin 1933, dont nous venons de parler, avec celui arrêté au 1<sup>er</sup> octobre 1934, que M. Citroën a déposé au tribunal de commerce. Alors que le premier fait ressortir un bénéfice de trente et un millions, le second fait état de quatre-vingt-trois millions de fonds pour l'exercice prenant fin le 30 juin 1934 et de cinquante-sept millions de pertes, également pour le premier trimestre de l'exercice en cours (1<sup>er</sup> juillet-1<sup>er</sup> octobre).

On est en droit, semble-t-il, de s'étonner que la situation se soit aussi radicalement modifiée d'un exercice à l'autre, et que cent quarante millions de pertes succèdent brutalement à la moyenne de trente millions de bénéfices de 1929 à 1933.

Nous savons que, par la comparaison qui précède, nous soulevons une grave question : celle de la sincérité des bilans.

Grave en elle-même, parce qu'il est indispensable qu'une société présente des comptes correspondant à la stricte réalité ; et grave, parce qu'elle commande tout le reste en matière d'« irrégularités ».

Vouloir s'aventurer à fournir des précisions sur ce chapitre tant que ceux qui détiennent le pouvoir d'investigation ne se sont pas prononcés, serait faire preuve de légèreté, quelles que puissent être nos impressions personnelles. Il suffit, pour l'instant, de signaler que la section financière du parquet se tient en contact étroit avec les liquidateurs.

Quand, dans une affaire, il y a le débiteur et un gros créancier, il faut fatalement que ces deux-là aboutissent à un accord ou à un conflit.

Le plus gros créancier de M. Citroën est M. Michelin. Ce devait donc être M. Michelin avec M. Citroën ou M. Michelin contre M. Citroën.

Après les avatars de fin février, où l'échéance ne fut assurée qu'avec l'aide des banques, un accord fut envisagé entre M. Citroën et M. Michelin. Mais M. Citroën, toujours confiant dans sa chance et décidé à garder seul la direction de l'affaire, se déroba.

En novembre, quand les choses reprirent une tournure dramatique, la maison Michelin jugea le moment venu d'intervenir à nouveau. Cette fois, l'accord fut quasi réalisé. Voici les conditions que la maison Michelin mettait à son concours :

Contrôle absolu et permanent de la maison Michelin sur toutes les opérations des établissements Citroën, aussi longtemps que ceux-ci ne seraient pas libérés de leurs engagements financiers.

Engagement des établissements Citroën de ne distribuer aucun dividende, ni aucun intérêt aux actions ni aux parts bénéficiaires pendant toute la durée du contrôle.

Garantie d'obtenir des banques habituelles l'escompte des traites tirées par les fournisseurs sur Citroën.

Les crédits en marchandises pourraient faire de suite l'objet de tirages immédiats escomptables.

Suspension par les banques du dévirement et des facilités accordées à Citroën pour l'escompte sur sa clientèle.

Tout cela était dur, mais juste et raisonnable. M. Citroën, après l'avoir accepté, rompit brusquement l'accord et fit le geste extrême du dépôt de bilan. Désormais, ça ne peut plus être que M. Michelin contre M. Citroën.

Naturellement, la possibilité de faire appel à l'Etat pour renflouer l'affaire a été envisagée. M. Germain-Martin ne consacra pas moins de trente séances à examiner les projets de réorganisation qui lui étaient soumis.

Mais M. Flandin marqua tout de suite sa volonté de ne pas engager un sou dans l'aventure.

Et comme il prévoyait qu'on lui opposerait le passé, il ajouta :

« Le renflouement de la Banque d'Alsace-Lorraine, de la Banque Nationale de Crédit n'ont jamais été entrepris que dans l'intérêt du crédit public qui pouvait, à l'époque, se trouver menacé par la faillite de ces établissements bancaires. »

« Le gouvernement ne l'a jamais fait dans l'intérêt d'une entreprise privée, quelle qu'elle soit, et il ne le fera pas plus demain qu'hier. »

On pourrait observer que la Banque d'Alsace-Lorraine, la Banque Nationale de Crédit et même la Transatlantique étaient des entreprises privées, et que Citroën présentait aussi un intérêt d'ordre général. Mais à quoi bon chicaner, puisqu'il est excellent que l'Etat renonce, comme il aurait dû le faire depuis longtemps, à payer les défaillances des spéculateurs ou des affairistes avec l'argent des contribuables.

Citroën a déposé son bilan parce que sa trésorerie était à sec. Les liquidateurs veulent que les usines ne s'arrêtent pas de tourner. Nous sommes donc impatients de connaître avec quels capitaux l'affaire continue désormais à marcher.

## Les courses de vitesse

Le grand-prix automobile de l'Union sud-africaine s'est disputé samedi à East London, sur une distance de 145 kilomètres. La victoire est revenue au coureur américain Whitney Straight (qui prit part au grand-prix de Montreux), à la vitesse moyenne horaire de 152 kilomètres.

## Le rallye de Monte-Carlo

La liste définitive des engagés pour le rallye de Monte-Carlo, le quatorzième en date, ne sera connue que vers le 4 janvier, ceci afin de permettre la réception des engagements venus de



l'étranger et partis avant le 24 décembre, date de clôture.

D'ores et déjà, on peut dire qu'il y aura plus de 120 concurrents, soit un nombre supérieur à celui de l'année dernière.

UN ARMORIAL VAUDOIS 1

Les publications héraldiques jouissent actuellement de la faveur du public suisse. Grâce aux progrès remarquables faits, depuis quelques années, tant dans la science des armoiries que dans l'art de l'imprimerie, des armoriaux splendides ont vu le jour. Tout lecteur doué de goût — même s'il n'est pas héraldiste — feuillette avec plaisir ces planches d'écussons aux couleurs vives, qui évoquent l'histoire de notre pays et de nos familles.

M. D.-L. Galbreath, l'un des meilleurs héraldistes de Suisse, vient de faire paraître le premier tome de son armorial vaudois, qui en comptera deux. Ce volume de 337 pages grand format renferme, dans l'ordre alphabétique, les armoiries des familles vaudoises, de A à H. L'auteur n'a pas limité son travail aux blasons des familles nobles ou notables, pourvues de diplômes d'armoiries qui leur ont été concédés par des souverains; il a recherché, avec un zèle de bénédictin, les armes moins connues des familles bourgeoises et paysannes, telles qu'on les retrouve dans les anciens sceaux, dans les écus peints ou sculptés sur les portes des granges ou sur les bancs de nos églises, dans les marques à feu et dans les ustensiles domestiques des vieilles fermes. Aux armoiries des familles vaudoises indigènes, M. Galbreath a ajouté celles de tous les évêques de Lausanne, celles de tous les propriétaires de seigneuries en pays vaudois, celles de toutes les familles qui ont donné des baillis ou des châtelains au canton de Vaud, celles de tous les étrangers qui possèdent actuellement un droit de bourgeoisie vaudoise.

Grâce à la façon très large dont M. Galbreath a conçu son travail, les Fribourgeois trouveront, dans cette publication, de précieux renseignements sur de nombreuses familles de leur canton: sur les d'Affry, les d'Alt et les d'Amman, qui ont été seigneurs de Saint-Barthélemy; sur la famille Arsent, qui a donné au canton de Vaud un bailli d'Echallens et un bailli de Grandson; sur la famille broyarde Ballif, qui compte deux branches vaudoises et une branche fribourgeoise; sur la famille éteinte de Bennewil, dont un membre, Conon, fut prieur de Lutry, en 1269; sur les familles de Billens, de Boccard, Bottolier, Bovet, Brunsholz, Bugniet, de Bussy, de Castella, de Chénens, de Chollet, Chuard, de Cléry, Colliard, Comte, de Corbières, Cosandey, de Cottens, Crausaz, Delosa, Demierre, Dessonnaz, Dévaud, de Diesbach, Duding, d'Englisberg, d'Estavayer, Falk, de Faucigny, de Ferlens, de Fivaz, de Font, Frossard de Saugy, de Fruence, Fruyo, Frytag, Gady, Garmiswil, de Gillarens, de Girard, de Glâne, de Gléresse, Gotsfey, de Gottrau, de Grafenried, Gribolet, Grisot de Forel, de Gruyère, Gugliemberg, Guisolan. Cette énumération fera comprendre à tous les Fribourgeois qui s'occupent de généalogie et d'héraldique locales les services que peut leur rendre l'ouvrage magistral de M. Galbreath.

Ce travail est le fruit de quinze années de patientes recherches, au cours desquelles l'auteur a recueilli des milliers de documents iconographiques ou sigillographiques éparés dans le canton de Vaud, en Suisse ou à l'étranger, a compulsé toutes les collections héraldiques, les armoriaux et les travaux de ses prédécesseurs. Trente-deux planches en couleurs, contenant 512 armoiries, et plus de mille reproductions en noir composent l'illustration de ce premier tome de l'Armorial vaudois. Les dessins héraldiques y sont d'un goût parfait. C'est avec une impatience légitime que les lecteurs de M. Galbreath attendront la fin de cette publication, qui est un modèle du genre.

1 D.-L. Galbreath, Armorial vaudois, tome I, Achard-Husson, Baugy sur Clarens, aux frais de l'auteur, 1934.

LA LIBERTÉ

est en vente à :

- GENÈVE : Bibliothèque de la Gare Vestibule — Bibliothèque de la Gare. Entrée. — Agence générale des journaux, Naville & Cie.
LAUSANNE : Bibliothèque de la Gare. — Kiosque de la Poste.
LOCARNO : Librairie de la Gare.
LUCERNE : Bibliothèque de la Gare.
MONTREUX : Bibliothèque de la Gare. — M. Delèze. — M. Sponzio.
MORAT : Bibliothèque de la Gare.
MONTHÉY : M. Antoine Giovanola.
MENDRISIO : Librairie de la Gare.
NEUCHÂTEL : Bibliothèque de la Gare Kiosque Hôtel de Ville. — Kiosque à journaux, place Purry. — M. Dupuis.
OLTEN : Bibliothèque de la Gare.
PAYERNE : Bibliothèque de la Gare.
PALÉZIEUX : Bibliothèque de la Gare.
PAYERNE : M. Bersier.
PUIDOUX : Bibliothèque de la Gare.
ROMONT : Bibliothèque de la Gare. — M. Emile Panchaud, négociant
SAINT MAURICE : Bibliothèque de la Gare.
SION : Bibliothèque de la Gare. — M. Charles Schmid, papeterie.
SIERRE : M. Walter Amacker.

Publications nouvelles

Manuel de la taxe militaire suisse: Commentaire des lois et répertoire de jurisprudence, par M. Henri Bise, D<sup>r</sup> en droit, chef de section de l'Administration fédérale des contributions. — Editions polygraphiques S. A. Zurich. Prix : 5 francs relié toile. Broché : 4 francs.

La législation fédérale fondamentale en matière de taxe militaire date de l'année 1878. Elle a été édictée encore sous le régime de l'organisation militaire de 1874. Au cours de la longue période écoulée depuis lors, il a fallu que la jurisprudence des instances fédérales et de nombreuses circulaires des autorités administratives créent une pratique adaptée aux multiples cas d'espèce susceptibles de se présenter. Les efforts faits à diverses reprises pour refondre et moderniser la législation en question échouèrent toujours. En 1925 encore, les Chambres fédérales estimèrent que le moment n'était pas venu de réformer la loi fédérale du 28 juin 1878.

En revanche, le Conseil fédéral a adopté et promulgué, le 26 juin 1934, un nouveau règlement d'exécution de la loi, remplaçant celui du 1<sup>er</sup> juillet 1879, et qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1935.

L'entrée en vigueur prochaine de ce règlement était une occasion propice d'éditer en un manuel le texte des lois et autres dispositions en vigueur, ainsi que les principes de jurisprudence faisant règle en la matière. L'ouvrage de M. Henri Bise, qu'éditent et publient avec leur soin habituel les Editions polygraphiques S. A. de Zurich, sera de nature à rendre de précieux services aux organes chargés de la perception de la taxe d'exemption du service militaire, aux légations et aux consulats suisses, aux autorités et aux instances cantonales, aux commandants d'arrondissement et aux chefs de section, ainsi qu'aux hommes de loi et aux redevables de la taxe militaire, ces derniers devant y trouver une source de renseignements utiles sur leurs devoirs et sur leurs droits.

Bodmer, Max E., D<sup>r</sup> jur. : Zur Tätigkeit und Stellung der Privatbankiers in der Schweiz. Zürich 1934, Schulthess et Co. Preis Fr. 4.50.

Es ist keine gewöhnliche Erscheinung, wenn von einem Praktiker Bausteine für die systematische Erfassung seines Berufsstandes geliefert werden. Darum hat es einen besonderen Reiz, dieser Darstellung zu folgen, die zum ersten Male in sachkundiger Weise die Tätigkeit und Stellung der Privatbankiers in der Schweiz behandelt.

Ein geschichtlicher Ueberblick über die Wirkungsweise der Privatbankiers führt uns aus den engen Verhältnissen der Stadtwirtschaft im 18. Jahrhundert bis in die Gegenwart unseres mit der ganzen Weltwirtschaft eng verbundenen Bankwesens. Um das Haupttätigkeitsgebiet der Privatbankiers, das Wertschriftengeschäft, richtig zu beleuchten, hat der Verfasser sich besonders mit der Erforschung des Effekten- und Börsengeschäftes im 19. Jahrhundert befasst. Der Wirtschaftshistoriker wird mit Interesse feststellen, dass das Buch die erste Geschichte der Züricher Effektenbörse von ihren Anfängen enthält. Er wird aber auch durch die Berichterstattung über den Zürcher Effektenmarkt sich ein Bild machen können, welche gewaltige Entwicklung Handel und Gewerbe und vor allem das Bankwesen im 19. Jahrhundert genommen haben. Die Börse wurde zum Barometer der Konjunkturbewegungen der Neuzeit.

Neben der Tätigkeit der Privatbankiers ist vor allem ihre Stellung im schweizerischen Wirtschaftsleben der Gegenwart scharf umrissen. Anlass hiefür bot die Behandlung des Bundesgesetzes über die Banken und Sparkassen von 1934. Da nur vereinzelt die Presse auf die Bedeutung des Bankengesetzes hingewiesen hat, füllt das Kapitel über die juristische und wirtschaftliche Seite des Problems für die Privatbankiers eine Lücke aus.

Ganz besonders aktuell ist die kritische Studie über die Voraussetzungen des Bankengesetzes. Dass der Verfasser, als Kenner der Materie, eine eidgenössische Börsengesetzgebung ablehnt, wird in den Fachkreisen Beachtung finden.

CALENDRIER

Mardi, 1<sup>er</sup> janvier

LA CIRCONCISION DE NOTRE-SEIGNEUR

Huit jours après sa naissance, l'Enfant Jésus fut circoncis, suivant la loi, et on lui donna le nom de Jésus.

Mercredi, 2 janvier

SAINT NOM DE JÉSUS

Ce que l'Eglise célèbre en ce jour, c'est tout ce que représente pour nous le nom du Fils de Dieu fait homme, c'est-à-dire sa puissance, sa grandeur, sa bonté, son amour et son action rédemptrice pour le salut de nos âmes.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Les familles Biemann-Rossier et Magnin-Biemann remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Services Belges Monsieur et Madame Fernand Kaeser-Thalmann et leurs enfants, à Fribourg et Lausanne; M. et Mme Wagnière-Kaeser et leur fille, à Saint-Saphorin-sur-Morges; M. et Mme Casimir Kaeser-Treuthardt, à Bienne; M. et Mme Simmen-Kaeser et leurs enfants, à Lausanne; M<sup>lles</sup> Louise et Marie Kaeser, à Fribourg; M. et Mme Louis Schmidhæusler-Schultheiss, à Belfaux; M. François Waeber-Kaeser et ses enfants, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Vve Christine KAESER née Schmidhæusler

leur chère mère, grand-mère, belle-mère, sœur et tante, enlevée à leur tendre affection le 29 décembre, dans sa 74<sup>me</sup> année, munie de tous les secours de la religion, après une courte maladie, chrétiennement supportée.

Les obsèques auront lieu mardi, 1<sup>er</sup> janvier, à 2 h. 1/4 de l'après-midi.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Maurice.

Domicile mortuaire : rue de la Samaritaine, 117.

Monsieur et Madame Maurice Chassot et leur famille, à Bussy; Monsieur et Madame Arthur Singy et leur famille, à Morens; Monsieur et Madame Félix Berchier et leur famille, à Morens; Les familles Augustin Masset, Joseph Masset et Clémence Sansonnens, à Bussy; Mademoiselle Lucie Masset, à Neuilly-sur-Seine (France), font part du décès de

Madame Marie CHASSOT

Veuve de Philibert

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur et tante, survenu à Bussy, le 31 décembre, à l'âge de 73 ans, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bussy, mercredi, 2 janvier, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Mathilde Rohrbasser, à Fribourg, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Emma ROHRBASSER

leur chère mère, tante et parente, décédée le 30 décembre, à l'âge de 51 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 2 janvier, à 7 h. 1/2, à l'Hôpital des Bourgeois. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Cercle catholique de Fribourg fait part du décès de Monsieur Jacques FOLLY Secrétaire retraité, membre actif L'enterrement a eu lieu hier dimanche, à l'église de Saint-Maurice.

Pompes funèbres générales, Fribourg Tél. 9. Ad. GENDRE Avenue Gare, 27 Cercueils Transports - Couronnes

Capitole Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du film émouvant et passionnant CETTE BRAVE CANAILLE avec Harry Baur, Alice Field et Pierre Blanchard Demain, en matinée et soirée un chef-d'œuvre des mystères policiers Robert Montgomery et Elizabeth Allan dans LE MYSTERIEUX M<sup>r</sup> X. Comment, en Angleterre, on traque le banditisme! Téléphone 1300

Hôtel du Chamois Ce soir, dès 20 heures et demain 1<sup>er</sup> janvier, dès 15 heures

MUSIQUE ENTREE LIBRE. 16421 Se recommande : A. Kaeser.

MA PATRIE Editions française allemande et anglaise PRIX : Fr. 4.- AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG Place Saint Nicolas - Boulevard de Péroles

Cinéma Royal RAIMU dans son dernier grand film remporte un succès formidable UN BON CONSEIL : retenez vos places à l'avance pour les prochaines représentations de ce soir, à 20 h. 30 et demain : Matinée à 15 h. - Soirée à 20 h. 30. Téléphone 7.14

Casino Beaulieu Payerne Mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 janvier, dès 20 heures Grandes soirées 1<sup>er</sup> janvier : concours de costumes bon marché (la valeur du costume ne doit pas dépasser Fr. 10.- papier admis). 2 janvier : concours de valse et distribution des prix des 2 concours. Pour ces deux concours, le classement se fera par un jury L'après-midi des 1<sup>er</sup> et 2 janvier, dès 15 heures THE - MUSIQUE ILLUMINATION ET DÉCORATION NOUVELLE Orchestre de 1<sup>er</sup> ordre Tél. 148

Droit comme un I vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Très bas prix dep. Fr. 13.50. Envoi à choix. R. Michel, art. sanitaires, Mercerie, 3, Lausanne.

D<sup>r</sup> Rapin Nez - Gorge - Oreilles Yverdon Payerne absent jusqu'à nouvel avis.

Camionnette basculant avec moteur, charge utile 2 m<sup>3</sup> serait échangée contre gros camion basculant. - Ecrire sous chiffres K 15147 L, à Publicitas, Lausanne. GRAND CHOIX de Plaques de St-Christophe Librairies Saint Paul, Fribourg



**UNE DATE A RETENIR — SAMEDI, 5 JANVIER**  
**TOVARITCH**  
**AU CAPITOLE**

La plus belle joie de Nouvel-An est l'accomplissement d'une bonne action! Les missionnaires ainsi que leurs protégés infortunés acceptent avec la plus grande reconnaissance jusqu'aux plus petits dons. — Pieuses oboles peuvent être expédiées par chèques postaux X1a 736 Procure des Missions pour Indes Chiasso Case postale 125. 1305 3



**PANTOUFLES REVERS**  
 bien chaudes, contreforts et petits talons Nos 30-42 Fr. 2.90  
 qualité sup. Fr. 3.90 4.90 7.80

**KURIH FRIBOURG**

**HALLE AUX LAINES**



Toujours le plus beaux choix de laines en tous genres et qualités. A partir de samedi 29 décembre, nous offrons un cadeau de Nouvel-An très utile et pratique dans chaque ménage, pour un achat d'au moins de Fr. 4.—.

M. Peihard-Ruefli, Pérolles, 19 Fribourg.

A REMETTRE A BULLE  
**commerce d'alimentation**

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 3891 B.



La **Eobac**

souhaite à tous ses membres et amis une bonne et heureuse année.

**Hôtel des Trois Tours BOURGUILLON**

Mercredi 2 janvier 35, dès 15 heures

**BONNE MUSIQUE**

Orchestre « Jolot Musetté »

PROLONGATION INVITATION CORDIALE 16414 Mlle C. Jungo.

**THEATRE LIVIO FRIBOURG**

Nouvel-An, mardi 1er janvier  
 Matinée à 15 h., Soirée à 20 h. 30

**René BERSIN et Edith BURGER**

et leur nouveau Radio-Cabaret avec les Pernetty - Leduc, comédiens, duettistes comiques à transformations  
 Chanson — Duos — Scènes de fou rire!!!  
 Spectacle entièrement nouveau  
 Prix des places : Fr. 3.— 2.50 2.— et 1.50 (impôt en plus). Location magasin de musique L. von der Weid.

**MAX DORIER**

Médecin-Dentiste, à Avenches

Absent du 30 déc. au 6 janvier

Hôtel de la Fleur de Lys, Estavayer-le-Lac, samedi 1er janvier, à l'occasion du Nouvel-An

**Grande soirée**

dès les 8 h. 1/4

Orchestre moderne « Ehe Ideal Jazz »

DE L'ENTRAIN DE LA GAÏETÉ

A 12 h., soupers froids

SPECIALITÉS DE LA MAISON

144-4 J. Pulver.

**A vendre**

une jolie auto à 2 places, fermée, modèle 1932, en parfait état. Bas prix.

S'adresser sous chiffres P 16357 F, à Publicitas, Fribourg.

Abonnés,

favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

Jeune homme fort et robuste demande place de **CHARRETER**

Libre tout de suite ou à convenir. S'adresser sous chiffres P 41695 F, à Publicitas, Fribourg.

**Jeune fille**

demande place pour servir au café et aider au ménage. S'adresser sous chiffres P 41698 F, à Publicitas, Fribourg.

**Perdu**

le jour de Noël, une montre-bracelet d'homme, dans le village d'Onnens (Sarine). Prière de la rapporter au bureau de la Police locale contre récompense. 41710

**Bonne à tout faire**

sachant un peu faire la cuisine est demandée dans café-restaurant.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 3898 B.

**A vendre**

immeuble

au Court-Chemin

4 appartements, ateliers, grand jardin. Bon rapport.

S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 16402 F.

**A LOUER**

pour date à convenir **APPARTEMENTS de 4 et 5 pièces**, avec dépendances. 16352

S'adresser à F. Spycher, notaire, Fribourg.

**BANDAGES**

**HERNIAIRES**

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts à très bas prix chez E. Germond, sellerie, Payerne

**Miel pur du TESSIN**

garanti et contrôlé, envoi contre remb. en bidons de 5 kg. à Fr. 3.— par kg. Prix spéciaux pour grandes quantités, chez B. Spaschini, apiculteur, à Mendrisio. C. P. 843.

**CHOISISSEZ**

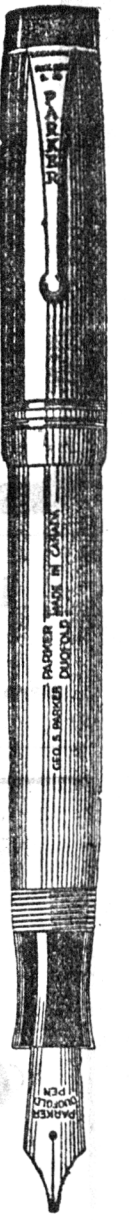
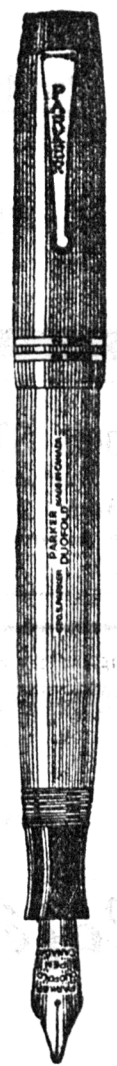
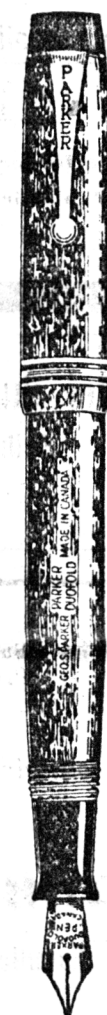
dès aujourd'hui le porte-plume qu'il vous faut :

- Parker
- Waterman's
- Monte Rosa
- Pacific
- Semper, etc.

Librairie St-Paul  
 Magasin de Pérolles, 38

FRIBOURG

Librairie catholique  
 130, Place Saint-Nicolas



**Pour les fêtes de Nouvel-An**  
 Consultez les menus du **Buffet de la Gare**

**DINER DU REVEILLON ST. SYLVESTRE**

à Fr. 4.50

Pour les fêtes de fin d'année, le buffet de la Gare présente à sa clientèle les menus suivants

à Fr. 4.50

- Véritable foie gras à la gelée
- Consommé en tasse aux paillettes d'or
- Homard à la Thermidor
- Volaille de Bresse en casserole Pommes Berny
- Salade de saison
- Coupe Dame-blanche

Chaque dame recevra une surprise.

**LUNCH du 1er janvier à Fr. 4.50**

- Friandises norvégiennes
- Potage Argeuteuil
- Croûte aux morilles à la crème
- Tournedos Rossini Pommes parisiennes
- Salade
- Meringue glacée

**DINER du 1er janvier à Fr. 4.50**

- Tortue claire en tasse
- Turbot d'Ostende poché Sauce riche Pommes nature
- Fonds d'artichauts Luculus
- Perdreau à la paysanne
- Pêche glacée Maison

Café du Moléson, Daillettes

**CONCERT**

par les deux petits accordéonistes.

Le soir de St-Sylvestre et le jour du Nouvel-An à partir de 3 heures

16398

Invitation cordiale.

**Mise de bois**

La commune de Corjolens vendra en mises publiques, 15 m<sup>3</sup> billons et charpentes, 13 moules hêtre, 3 moules sapin et les dépouilles provenant de la coupe. 16383

Rendez-vous des miseurs le **jeudi 3 janvier, à 13 heures, à la maison d'école.**

Le secrétaire.

**AU CONTINENTAL**

**JOUR DE L'AN**

MARDI 1er JANVIER 1935

MENUS SPECIAUX à Fr. 4.— et 5.—

**NOUVEL ORCHESTRE**

**Postiches**

soit : perruques, nattes, chignons, etc. Adressez-vous en toute confiance au 121-2

SPÉCIALISTE

Louis Mœhr

posticheur

FRIBOURG

transféré

48, rue de Lausanne. Au 1er étage.

**LE CABINET DENTAIRE DU Docteur GROBETY**

Place de la Gare, 37

est fermé

du 30 décembre au 3 janvier





# Voici les commerçants

au nom desquels  
je vous souhaite  
une

## Bonne et Heureuse Année

### LA DIRECTION DU **CAPITOLE**

se fait un devoir et un plaisir

de présenter ses plus sincères souhaits de Bonne Année

à sa très nombreuse clientèle et de la remercier pour la confiance et la sympathie qu'elle lui a témoignées pendant l'année 1934.

Par des programmes d'excellente qualité

et par des films d'indiscutable valeur

comme par le passé, elle s'efforcera de lui procurer satisfaction et plaisir en 1935

Garage de Péroilles

# L. Baudère

## Fribourg

**Louis STUCKY**

mécanicien  
Agence motosacoche  
Garage Avenue Beauregard

**Hôtel du Chamois**

Fribourg  
M. et Mme Käser-Müller.

**M. Angelo Passavanti**

cordonnier  
ARCADES DE LA GARE

Mlle **JUNGO**

tricotage  
Arcades de la Gare  
FRIBOURG

**Café des Grand'Places**

M. et Mme Joller

Nos meilleurs Vœux pour la  
Nouvelle Année

à tous nos clients, amis et connaissances

## Café des Charmettes

Famille B. Hofmann

Boulangerie-Pâtisserie  
**M. et Mme Bugnard**  
rue de Romont  
Fribourg

Etablissements des

## CHARMETTES S. A.

Succursale : Garage du Bourg

Tél. 1500 et 1501

Fribourg

CHARCUTERIE  
**Fr. BETSCHEN**

rue de Romont

**HAIMOZ Frères**

Poussettes suisses  
Maroquinerie  
Péroilles, 8

Laiterie-Charcuterie

**BULLIARD**

37, rue de Romont

Comestibles  
**AU COQ D'OR**

P. Monti-Barbey  
Péroilles, 8  
Tél. 1554

**M. et Mme H. Dreyer**

boucherie-charcuterie  
rue de Romont

## FAMILLE MOSER

Boucherie de Beauregard  
Fribourg

Manufacture de verre  
et fabrique de miroirs

**J Müller - Daley**

Péroilles, 11  
Fribourg

## HENRI SPICHER

FERBLANTIER

Péroilles, 19

APPAREILLEUR

Fribourg

**Café Romand**

Famille Dévaud  
rue de Romont

Boucherie-Charcuterie

**G. GLAUSER**

Péroilles, 11  
Téléphone 11.79

**Magasin d'électricité**

Péroilles, 15  
E. Neuhaus, électricien

**LAITERIE MODERNE**

H. Rathenbühler  
Péroilles, 11  
Fribourg

**M. et Mme Bussey**

Hôtel de la Croix-Blanche  
Rue de Romont  
Fribourg

## KIRSCH et FLECKNER

vitrierie et vitraux — glaces — vitrages  
et d'autos

FRIBOURG  
Péroilles 26  
Tél. 3.12

**NADAL et CIREROL**

Denrées alimentaires  
Primeurs

Péroilles, 17  
Tél. 11.32

## E. Suter

ameublements

Rue Locarno, 4

Fribourg

Garage rue Locarno  
**Gauthier et Cie**

FRIBOURG

**M. SCHNEUWLY**

CHAPELLERIE  
PÉROLLES

FLEURISTES EN VOGUE

**GILLER Frères**

Avenue de Péroilles, 23

**Hôtel de Rome**

Famille Fougeiret  
Avenue de Péroilles

Boucherie-Charcuterie

**POFFET-BERCHIER**

rue de l'Industrie, 8



# Bonne et Heureuse Année

## vous souhaitent :

**Maurice Andrey**  
machines agricoles  
Beauregard, 8 c  
Fribourg

L'Agence  
Chevrolet Peugeot  
**Brülhardt frères**  
Fribourg

**CHAUSSURES MODERNES**  
Ch. Schwitzguébel  
Rue de Romont, 26  
Fribourg

**M. et M<sup>me</sup> Tinguely**  
LAITERIE  
Pérolles, 69

**M. et M<sup>me</sup> Maillard**  
boulangerie  
rue de l'Industrie  
Fribourg

GYPSERIE ET PEINTURE  
**Fernand UFFHOLZ**  
8, rue de l'Industrie  
Fribourg

**F. Egger - Kolly**  
parqueteur  
rue de l'Industrie, 8a

**Emile MARTHE**  
liquoriste  
Beauregard  
Fribourg

**SILVIO BIANCHI**  
Radiateurs et tôlerie d'automobiles.  
Ferblanterie et installations sanitaires  
Beauregard

**Café Beauregard**  
Mlle Joséphine Frossard

**Boulangerie Lauper**  
Fribourg

M. Page-Bærswyl  
**Café de l'Espérance**  
BEAUREGARD

**M. et M<sup>me</sup> Colliard**  
Café Beausite  
FRIBOURG

**M. et M<sup>me</sup> G. Miserez**  
négociants  
Beauregard  
Fribourg

M. et M<sup>me</sup> Perroulaz-Brulhart  
**Café Richemont**  
FRIBOURG

**CLOVIS RENEVEY**  
liquoriste  
AVENUE DU MIDI

**F. VONLANTHEN**  
magasins de chaussures  
rue du Pont Muré  
10, Avenue de la Gare (Bâloise)  
Fribourg

**PAUL BASTIAN**  
agent général de « La Suisse »  
FRIBOURG  
Place de la Gare

**Café - Restaurant  
du Gothard**  
Famille Bertschy-Buchs

**JEAN MEYER**  
VINS ET SPIRITUEUX EAUX GAZEUSES  
Pérolles — Fribourg

**A. GAILLARD**  
CONFISERIE  
Pérolles, 20

**Louis GANTNER**  
et famille  
Entreprise gypserie, peinture  
BERTIGNY, 7

**LIVIO et FILS**  
entrepreneurs  
Champ des Cibles  
Fribourg

**Maison DOUGOUD**  
Au Jardin d'Espagne

**M. CECGO CHRISTEN**  
Café du Midi  
FRIBOURG  
FRIBOURG

La maison  
**Albin BAERISWYL et Cie**  
chauffages centraux - Installations sanitaires  
PÉROLLES, 69  
FRIBOURG

**Café du Simplon**  
et  
**Théâtre Livio**

**M. et M<sup>me</sup> CROSS**  
Vignettaz  
épicerie  
Tél. 15.34

**Boucherie Ruffieux**  
rue des Epouses  
FRIBOURG  
FRIBOURG

**Café du Marché**  
Famille G. Burgi

**Alfred Stæhlin**  
ferblantier-appareilleur  
rue des Epouses  
Fribourg

**H. SIDLER**  
CONFECTION  
143, rue des Epouses  
Fribourg

**A. Küttel-Knuchel**  
Cercle de l'Union  
COMMERCE DE VIN

**Les Hoirs Zosso-Sauterel**  
Porcelaine-verrerie  
rue des Epouses  
FRIBOURG  
FRIBOURG

**M. et M<sup>me</sup> E. Brechbühl-Jungo**  
succ. de Vve L. Jungo  
COMMERCE DE FROMAGE  
Grand'rue, 63  
Fribourg

**C. VILLIGER**  
COMMERCE DE CUIR  
Grand'rue  
Fribourg

BOUCHERIE-CHARCUTERIE  
**J. LEHMANN**  
rue des Bouchers  
FRIBOURG

**M. et M<sup>me</sup> Schneider-Jungo**  
Hôtel des Bouchers  
rue des Bouchers  
Fribourg

**F. MEISTER**  
charcuterie  
rue du Pont-Suspendu, 89

Mme Vve Elise Schuler  
**Épicerie « St-Nicolas »**  
rue des Chanoines, 121  
Fribourg  
Tél. 12.84

**Café de la Poste**  
Aurèle Donzé

**Ernest J. Vatter**  
COMMERCE DE GRAINES  
rue du Pont-Suspendu, 79

**François COTTING**  
marchand-tailleur  
Place Notre-Dame, 166  
Fribourg  
Téléphone 12.87

**GRANDE CORDONNERIE**  
**KURTH**  
Rue de Lausanne  
Fribourg

**M. et M<sup>me</sup> Berset**  
boucherie-charcuterie  
193, rue de la Préfecture

**Famille Marchon-Lutz**  
Café de la Croix Fédérale

**MEUWLY**  
Scierie-charpenterie-  
menuiserie  
BEAUREGARD  
FRIBOURG

**S. PELLET**  
commerce de fromage  
rue de l'Ancienne Préfecture

**M. et M<sup>me</sup> Bossel**  
boucherie  
rue de la Préfecture



# Nos Meilleurs Vœux

## à nos clients, amis et connaissances :

La famille

**Dossenbach**

ARCADES chaussures FRIBOURG

**E. MEYER**boulangerie de la Grappe  
rue de Lausanne FRIBOURG**THÉVOZ**carrosserie automobile  
rue du Temple, 13 FRIBOURG**M. et Mme J. Pollien**commerce de fromage  
rue de Lausanne FRIBOURG**Hôtel de la Tête Noire***E. Gamon-Delamadeleine*  
rue de Lausanne FRIBOURG**M. et Mme Schmitt-Helfer**chaussures  
rue de Lausanne

Confiserie

**P. HUBER**

rue de Lausanne

**Café de la Banque***M. et Mme Meyer-Thorin*  
rue de Romont FRIBOURG**H. GRUMSER**boucher  
rue de Romont**J. STREBEL**boulangerie-pâtisserie  
Criblet, 9 FRIBOURG**Pierre Fracheboud**relieur  
CRIBLET, 11 FRIBOURG**E. SCHWAB**serrurier  
CRIBLET FRIBOURG**Garage GREMAUD**FRIBOURG  
Agence  
Mercedes - Benz  
Téléphone 54**Robert ORTLIEB**atelier mécanique  
CAPITOLE FRIBOURG**Teinturerie  
fribourgeoise**Grand'Places, 26  
FRIBOURG**A GISCHIG**marchand-tailleur  
rue St-Pierre rue du Tir, 16  
FRIBOURG**M. et Mme A. Progin**boucherie  
rue du Tir FRIBOURG**MAISON KULL**

rue St-Pierre

**M. et Mme Peihard-Ruefli**Atelier-école de tricotage Dubied  
Halle aux laines - Pérolles, 19**Mme Vve Jean Jacob**Epicerie et commerce de fromages  
rue du Tir, 7Salon de coiffure  
pour dames et messieurs**P. BÆRISWYL**

rue de la Banque FRIBOURG

**E. JOYE**articles de voyages  
rue de Romont, 8**KOCH**frères  
LAITERIE FRIBOURG**E. GAILLARD**gypserie — peinture — carrelage  
Riehemont, 7  
FRIBOURG**Clément OBERSON**laitier  
présente à ses clients, amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.**Mme Vve Elie Crausaz**épicerie  
rue de l'Hôpital  
FRIBOURG

BLANCHISSERIE

**Budden - Michel**rue de l'Hôpital  
FRIBOURG FRIBOURG**H. JACQUENOD**cordonnerie  
rue Grimoux, 8  
FRIBOURG**M. PIERRE BALLINARI**entreprise de carrelage  
rue du Simplon, 1 Téléphone 9.28**Café du Boulevard***Léon Audergon-Schræter*  
FRIBOURG**BOUCHERIE SCHOR**rue de l'Hôpital  
FRIBOURG

TEINTURERIE

**Deloséa**

rue de l'Hôpital, 35

**R. PILLER**dorure — argenture — nickelage  
chromage  
rue du Nord**Stein et Tridondani**marbrerie  
rue Marcello  
FRIBOURG**J. KAPPLER**chauffages centraux  
rue Louis Chollet, 14  
FRIBOURG**Hoirie Jean Tarchini**et Cie  
Entreprise générale de gypserie et  
peinture  
26, rue Grimoux Tél. 5.21**Brasserie viennoise**

Vve Th. Wæber

**Félix PAVONI**menuiserie  
rue Grimoux, 16**Alphonse Dougoud**tonnelier  
Varis, 17 Téléphone 9.05**CAFÉ POPULAIRE**

M. et Mme Pavesi

**M. et Mme Pittet**café de l'Hôtel des Postes  
FRIBOURG**Vve Al. Clément-Dietrich**tailleuse pour dames  
rue du Tir, 16 Rue St-Pierre, 16  
FRIBOURG**Arthur MEUWLY**succ. de Ph. Meuwly  
poëlier-fumiste  
9, route des Alpes  
FRIBOURG**ZBINDEN**laiterie  
AVENUE DES ALPES**M. et Mme Despont**boucher  
rue du Pont Suspendu  
FRIBOURG**Ernest ROUBATY**marchand-tailleur  
BELFAUX**M. et Mme J. Bæriswyl**boucher  
FRIBOURG**Anselme Tarchini**gypserie — peinture —  
décoration  
FRIBOURG**A. DROUX**auto-carrosserie  
rue du Temple, 8**CAFÉ MARCELLO**

Famille Chs. Jaquier

BOULANGERIE

**BOURQUIN**rue Grimoux, 14  
FRIBOURG**HENSELER frères**

garage

CYCLES — AUTOS

FRIBOURG

Boucherie

**Ménétreay**

rue Grimoux

**J. REHM**Taxis — transports — autocars  
Tél. 1096**Vve DUPONT**boucherie - charcuterie  
rue Locarno rue des Alpes



# Nos Meilleurs Vœux

## à nos clients, amis et connaissances :

**LAITERIE ROLLE**

35, rue des Alpes

**R. STEINAUER**

COMBUSTIBLES

**Jos. JENNY**

tapissier

rue des Alpes Fribourg

**Café du Grand-Pont**

Famille A. Macherel-Schmutz

Fribourg

**E. BERCHTOLD**1<sup>re</sup> Entreprise fribourgeoise  
de nettoyage et désinfection  
Les Bonnesfontaines, 32  
Tél. 14.16**PIANTINO, frères**entreprise générale  
au Schœnberg — Fribourg**Rod. Zürcher**

mécanicien

Planche Inférieure, 273

**Commerce  
de beurre et fromage**

Famille Blank

rue des Forgerons

**Ancienne maison  
Georges Bossy, S. A.**

vins

RUE DES EPOUSES

**Charles GAUDARD**

menuiserie mécanique

NEUEVILLE FRIBOURG

**U. MARION**

marchand-tailleur

rue Zähringen, 98  
Fribourg**M. et M<sup>me</sup> Aggazini**

Hôtel du Paon

Fribourg

**Café de la Clef**

Famille Magnin

**Boulangerie-pâtisserie  
épicerie****A. Macherel-Zbinden**

Planche Supérieure, 202

**Café - Brasserie  
de l'Épée**M. et M<sup>me</sup> Ruckstuhl**Café du Schild**M. et M<sup>me</sup> L. Rouiller**Café du Tirlibaum**M. et M<sup>me</sup> Rieben

Place du Petit St. Jean

**M. et M<sup>me</sup> Peissard**

Auberge de l'Ange

FRIBOURG

**Café de la Cigogne**

Famille Fasel-Hollenstein

**François Wæber**

maitre-couvreur

rue d'Or, 101 Tél. 12.51

**Café du Funiculaire**M. et M<sup>me</sup> Overney

Fribourg

**M. Bertschy-Zumwald**

boucherie-charcuterie

Neuveville, 75 Tél. 12.86

**Famille Aebischer**

sollier

Pont-Suspendu Fribourg

**M. ZUMWALD**transports - déménagements  
Excursions

Route Neuve

**Jos. Schæffer-Chatton**

gypserie-peinture

**M. ET M<sup>me</sup> PAUL SCHWARZ**Café du Cercle de la Grande Société  
commerce de vins

RUE DES EPOUSES

**Albert Krachbelz**

confiseur

Place du Tilleul Fribourg

**Moulins de Flamatt  
S. A.****Alfred KOHLI**chauffages centraux  
installations sanitaires

rue d'Or, 106 Tél. 11.34

**Adolphe ZWICK**

anc. maison Buntschu

Fribourg

dorure - argenture - gravure

**Café du Lion d'Or**M. et M<sup>me</sup> Léon Wicht-Chenaux**CAFÉ DE L'OURS**

Famille Martin Sottas-Jelk

**M. et M<sup>me</sup> Sauterel-Dénervaud**

Boulangerie du Funiculaire

**Café du Mouton Blanc**

Mélanie Klaus

BOUCHERIE

**G. HOFSTETTER**

au Stalden

**Famille G. Brogli**

menuisier

Grand'Fontaine, 3

**Alfred HERREN**

coutellerie et cycles

Grand'Fontaine, 2 Fribourg

**Edouard SCHALLER**

gypserie-peinture

Schœnberg, 35

**M. et M<sup>me</sup> ALPHONSE MAILLARD**

négociants à Sviriez

présentent à tous leurs amis et connaissances  
leurs meilleurs vœux pour 1935Café-restaurant  
et Boucherie des**Maréchaux**

Victor Rudaz

Nos meilleurs vœux à tous nos clients, amis et connaissances

**A. TIEFNIG**rue de Romont, 11  
rue Week-Reynold, 9

Maison Yantz

Fribourg

**Joseph PICCAND**

laitier

FUYENS

**CLAIRE DIENIT**

Salon de coiffure

Tél. 1404

Av. Beauregard, 40 Fribourg

**M. Jenny-Bæchler**

boucher

Grand'rue, 8 Fribourg

FAMILLE

**Adolphe BEURER**

charron

**Ch. ORTLIEB**

ferblantier

rue Locarno, 13

**MAGNE CHARLES**

entreprise de menuiserie

CORPATAUX

**Jean BREUER**

« Au Départ »

(anc. maison Huber)

rue de Romont, 4 Fribourg

**G. DREYER**

cigares — tabacs — papeterie

rue de Romont, 5 Fribourg

**Ad. BROHY**

boucher

Samaritaine, 118

Fribourg

**M. et M<sup>me</sup> Ed. Mottas**

Café

GRANGES-PACCOT

L'Agence des machines à écrire

**UNDERWOOD S. A.**représentée par M. Marius Trosselli, à Lausanne  
présente à son honorable clientèle, ainsi qu'à ses  
amis, les vœux les plus sincères pour 1935.**JOSEPH TISSOT**

Horticulteur-pépinieriste

BELFAUX

**Henri Bulliard**

COURTIER

Publicitas



# Nous vous souhaitons : Bonne et Heureuse Année

**Albin BERTSCHY**

boucherie

NEUEVILLE FRIBOURG

**Alfred KOHLI**
chauffages centraux  
installations sanitairesrue d'Or, 106 Tél. 11.34  
FRIBOURG
**O. SCHWEGLER**

gypserie et peinture

GUIN et FRIBOURG

**A. AEBISCHER**

SELLIER

Rue du Pont-Suspendu, 8  
Tél. 8.52
**WILLY BOPP**

Tapisser-décorateur

Rue du Tir, 8 Fribourg

**Ad. Tschäppät**

CONFISERIE

Pérolles, 4

Fribourg

**Hôtel de  
Fribourg**

M. Charles Kreuzer

remercie son aimable et nombreuse  
clientèle de la sympathie qu'elle lui a  
témoignée à l'occasion de la reprise  
de l'exploitation par la nouvelle gé-  
rance et lui présente ses vœux les  
meilleurs pour la

Nouvelle Année!


**BRÜGGER**  
109 PONT ZAEHRINGEN

CAFÉ DU

Pont de Zähringen

M. et Mme Zbinden.

MODES POUR MESSIEURS

**ADLER**

propriétaire : A. Steffen

rue de Lausanne, 45

Fribourg

**Antoine CAMARDA**

bottier

Boulevard de Pérolles, 12  
Fribourg
**G. TISSOT**

horloger

rue de Lausanne

Fribourg

**Hôtel du Soleil d'Or**
rue de l'Ancienne Préfecture  
Fribourg

Ernest Gendre, propriétaire.

**MAURICE DEILLON**

TANNERIE

ET COMMERCE DE CUIRS  
Fribourg
**G. BASILE**

cigares et papeterie

Rue de Romont, 2

**G. EYMANN**

commerce de fromage

rue de l'Anc. Préfecture, 184

**Café de l'Université**

Famille Roulin.

**Fernand GRAND**

entreprise de gypserie-peinture

Petit-Marly Fribourg

**André SUCHET**

épicerie-primours

Rue de la Banque Tél. 6.30

**E. BONONCINI**

CORDONNIER

Tour Henri, 10 Fribourg

**Hôtel - Restaurant  
de l'Aigle Noir**

rue des Alpes

A. Hofer.

**D. REZZONICO**

entreprise de carrelage

rue Gachoud, 1

Tél. 15.80

**Vve H. Decroux-Zendali**

Café de la Gare

BULLE

**Léon GURTNER**

entrepreneur

ALBEUVE

**L SUCHET**

Café de la Place

Châtel-Saint-Denis

**M. et M<sup>me</sup> Louis DONCHE**

Salon de coiffure dames et messieurs

RUE DE VEVEY

BULLE

**Merci de  
tout cœur.....**

et vœux les meilleurs pour l'an nou-  
veau à mon ancienne et fidèle clien-  
tèle.

Jean-Jos. Huber et Famille

Sports - Voyages

Maroquinerie

Pérolles, 13 Tél. 16.53

**M<sup>me</sup> S. COMBA-SUDAN**

BROC

TISSUS EN TOUS GENRES

CONFECTIONS POUR DAMES ET MESSIEURS

**Georges Schaeffer**

CHAUFFAGES CENTRAUX

INSTALLATIONS SANITAIRES

Criblet, 13-15

FRIBOURG

Tél. 6.55

**Café Belvédère**

Ad. Bielmann

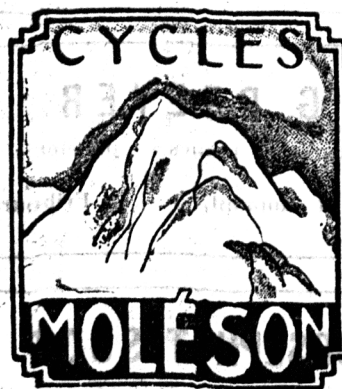
FRIBOURG

**M<sup>me</sup> Anita Bopp-Steiner**

Salon de coiffure pour dames

rue du Tir, 8

Tél. 16.48

**Bonne et Heureuse Année  
aux nombreux possesseurs  
de**


Eichenberger frères, S. A.

Fribourg

**Agence Immobilière Perrin et Weck**

Gérances et location

18, RUE DE ROMONT

FRIBOURG

**Commerce de fer**
**fribourgeois S. A.**

Rue de Lausanne, 85

FRIBOURG

**« LE PHÉNIX »**
Compagnie française d'assurances  
sur la vie et contre l'incendie
**Guillaume de Weck**

Agent général

**Société Suisse d'Assurance contre les Accidents, à Winterthur**

Agents généraux pour le canton de Fribourg

**Perrin, Weck et Bulliard**

Tél. 5.12

FRIBOURG

Tél. 5.12



# Joyeux Réveillon... Gai Nouvel-An...

## Hôtel Terminus

Menu à Fr. 5.—	Menu à Fr. 4.—	Menu à Fr. 3.—
Hors-d'œuvre « Terminus » Sauce Mayonnaise	Hors-d'œuvre « Terminus » Sauce Mayonnaise	Consommé Madrilène
Consommé Madrilène	Consommé Madrilène	Le Traditionnel Salé Fribourgeois
Langue de bœuf écarlate braisée aux haricots fins Pommes fines-herbes	Le Traditionnel Salé Fribourgeois	Jambon — Langue fumée Saucissons Haricots fins Choucroute
Poularde pochée au gros Sel Sauce Suprême Riz Pilaw ou Caneton farci aux Marrons Salade panachée	Jambon — Langue fumée Saucissons aux haricots fins Choucroute Pommes fines-herbes	Pommes fines herbes ou Caneton farci aux Marrons Salade panachée
Coupe glacée du Nouvel-An 1935	Coupe glacée du Nouvel-An 1935	Coupe glacée du Nouvel-An 1935

## Au Continental

Soirée de St-Sylvestre, 31 décembre 1934

### Soirée de gala

MENU à Fr. 6.—

Galantine de Fote: gras  
à la Strasbourgeoise

Otail Clair au Madère

Saumon du Rhin à la Parisienne

Faisan en Volissière

Garni Triamon

Salade

Coupes St-Sylvestre

Friandises

Fruits

Cotillons

N. B. — Le nombre de places étant limité, prière de réserver vos tables à l'avance.  
Salon au 1er étage

## Grand Café des Charmettes

### Grande Soirée

SYLVESTRE & NOUVEL-AN

31 décembre 1934 1<sup>er</sup> janvier 1935

dès 3 heures de l'après-midi

La fête sera conduite par le réputé orchestre  
THE NEW BABY DANCE ORCHESTRA

ENTRÉE LIBRE

Nous recommandons notre grande salle  
aux sociétés, conditions très favorables.

## Hôtel Suisse

Menus à Fr. 5.—

ST-SYLVESTRE  
de 19 h. à 21 h.

Consommé riche aux Amourettes  
Paillettes dorées

Délices de Sole à l'Indienne

Suprême de Chapon à la Maréchale  
Pommes Noisettes  
Pointes d'asperges  
Salade Tivoli

Mandarines givrées St-Sylvestre  
Tranches croquantes

Fruits

PRIÈRE DE RÉSERVER SA TABLE JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

JOUR DE L'AN  
de 12 h. à 14 h.

Consommé double en Tasse  
Paillettes dorées

Délices de Sole à l'Orientale

Chateaubriand grillé Maître d'Hôtel  
Panier de Pommes soufflées  
Cœur de Laitue

Quartier d'Artichaut  
Sauce Vinaigrette

Mince Pie

Corbeille de fruits

## Au Touring

A l'occasion des fêtes de  
fin d'année et du Nouvel-An,  
demandez nos menus de  
Fr. 3.— 5.— 7.—

Tous les jours,  
Concert des véritables  
Munichois  
B e k e s

Pour la St-Sylvestre : Grand  
réveillon dans la salle héra-  
dique artistiquement aménagée  
au 1<sup>er</sup> étage.

Soirée Cotillon Réveillon

Dimanche et jours de fête, concert apéritif

## Hôtel de Fribourg

Programme des festivités de fin d'année

ST-SYLVESTRE (Lundi 31 décembre)

2 menus de fête à Fr. 3.50 & 5.—, servis au Café-Brasserie dès 20 h.  
Hâtez-vous de réserver vos tables.

ORCHESTRE STIMMUNG « Die lustige Bure vom Bielersee »

### Un événement pour FRIBOURG

A la Salle des Fêtes (au 1<sup>er</sup>)

Grande soirée de fin d'année

avec diners-soupers servis autour de la piste de 21 à 23 heures. Tables  
décorées et fleuries à réserver auprès de la réception de l'Hôtel

COTILLONS — GRANDE POLONAISE — ATTRACTIONS

A minuit sur scène : « APOTHEOSE DE L'AN NOUVEAU »  
Orchestre BRUNO CANAVESI et ses tessinois entraînants,  
de 21 h. jusqu'au matin.

A la Bonbonnière

Joyeux réveillon, attraction — Tarif ordinaire des consommations.  
Entrée Fr. 2.—

JOUR DE L'AN (Mardi 1<sup>er</sup> janvier)

Au Café-Brasserie

BRUNO CANAVESI ET SES TESSINOIS conduiront la fête  
de 11 h. 30 à 12 h. 30, de 16 à 18 h. et dès 20 h. 30.

Au Restaurant français

Menus fins de Nouvel-An à Fr. 4.50 et 6.—, à midi et le soir.  
Hâtez-vous de réserver vos places, elles sont limitées.

A la Bonbonnière

Une joyeuse matinée dès 16 h.

Thé-musique — Attractions — Sans finance d'entrée.  
Thé, pâtisserie à discrétion. Fr. 2.— par personne.

En soirée dès 21 heures

Un très agréable programme attraction vous fera passer de gais instants  
Tarif ordinaire des consommations. — Entrée Fr. 2.—

Prière de consulter nos menus.

Réserve de tables et renseignements auprès de la réception de l'Hôtel  
(Entrée avenue de Pérolles). Tél. 16.00

Nouvelle gérance : Charles Kreutzer.

## Hôtel de la Côte-Noire

Rue de Lausanne

FRIBOURG

Menu de St-Sylvestre

à Fr. 5.— dès 7 h. ½  
Hors-d'œuvre riche

Délices de Sole Diéppoise  
Pomme Parisienne

Asperges du Pays  
Sauce Vinaigrette

Dindonneau farci au Truffe  
Haricot-Vert  
Pomme Bataille  
Salade

Coupe — Pêche — Melba  
Friandises

Menu du 1<sup>er</sup> de l'An

à Fr. 5.— dès midi  
Consommé Viveur

Saumon poché du Rhin  
Sauce mousseline  
Pomme vapeur

Vol-au-vent Toulouse

Pigeon Poêle chasseur  
Petits Pois à la Française  
Pomme Noisette  
Salade Panaché

Coupe Mireille  
Gaufrette  
Fruit — Fromage

Tél. 184

E. Gamon-Delamadeleine,  
chef de cuisine.



Point de vraie fête  
sans quelques coupes  
du fameux et pétillant

### Mauler

AGENT POUR FRIBOURG

### Aug. Vicarino

54, Rue des Alpes

Résolution pour **1935**

Commençons bien l'année, commençons par  
aller réveillonner à

### l'Hôtel des Corporations

Lundi 31 décembre, dès 8 h. ½  
Soirée de la St-Sylvestre  
faveur-serpentins  
Orchestre Maurians

ruban 50 cent.

Dès minuit  
Soupers de Nouvel-An  
vin compris 3 fr. 50

Nos meilleurs vœux pour 1935  
A. E. Pillonel.



# La Grande Teinturerie Fribourgeoise

établie à Fribourg depuis 1906, présente à l'honorable public fribourgeois et à toute sa clientèle des cantons environnants ses meilleurs vœux pour l'année 1935, ainsi que la vue de ses ateliers, qui certainement l'intéressera.

Par son outillage, son installation moderne (vapeur et électrique), occupant des personnes du pays et ayant toujours suivi tous les progrès réalisés dans le métier, la Teinturerie Fribourgeoise espère que vous tiendrez à favoriser de vos ordres une industrie qui prend de plus en plus d'extension par un travail correctement fait, qui consiste dans la **teinture et le lavage chimique** de tous vêtements de Dames et Messieurs sans avoir besoin de rien découdre, ainsi que velours, couvertures de laine, gants, plumes, rideaux, tapis, boas, Mongolie, etc., mais qui se charge d'exécuter au mieux non seulement le travail courant, mais aussi tous les travaux de luxe demandant des soins tout particuliers, un fini irréprochable et surtout à des prix modérés. Nous vous prions de vous adresser à nos divers dépôts, où vous trouverez les carnets d'échantillons couleurs et tous les renseignements que vous pouvez désirer. Nos prix étant exactement les mêmes que ceux de Fribourg, vous aurez l'économie des ports et emballages.

Catalogue de couleurs, prix-courants et renseignements par retour du courrier.

Dans les localités où nous ne possédons pas de dépôt, prière d'envoyer le travail directement à nos ateliers.

Noirs deuil tous les jours

Expédition par poste dans toute la Suisse

Service rapide et soigné

Se recommande : F. Peytregnet.

Adresse postale : Grande Teinturerie Fribourgeoise Grand'Places, 25

Téléphone 7.93 **FRIBOURG** Téléphone 7.93

MAGASIN : Rue des Epouses

Dépôts :

M<sup>lles</sup> Villet, épicerie, rue Grimoux.

M. Joseph Miserey, épicerie, rue de Lausanne

Magasin : Grand'Places, 25

Dépôts :

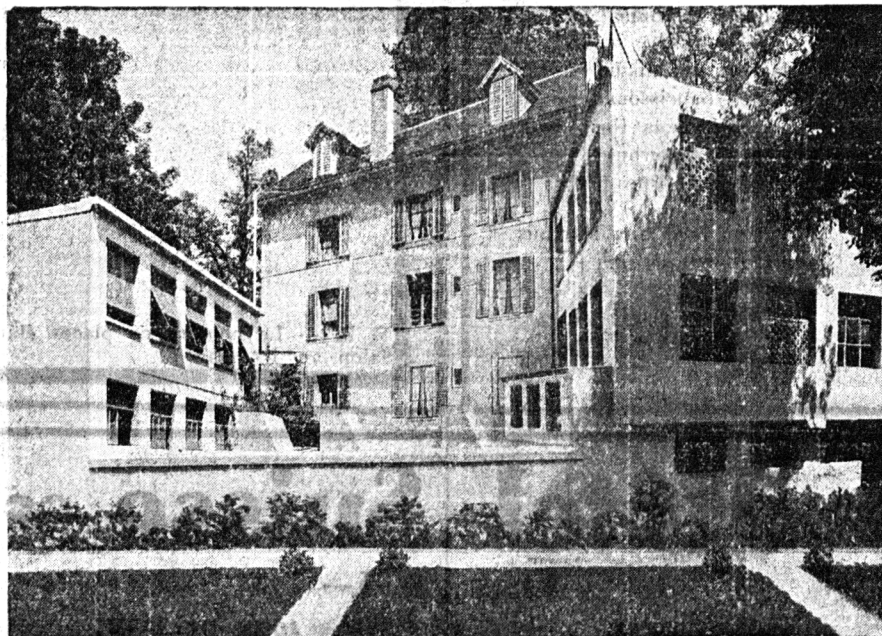
M. Brunshwig & Cie, Pérolles, 10

M. Miserez, épicerie, Beauregard

M<sup>mes</sup> Monney & Passaplan, épicerie, Weck-Reynold



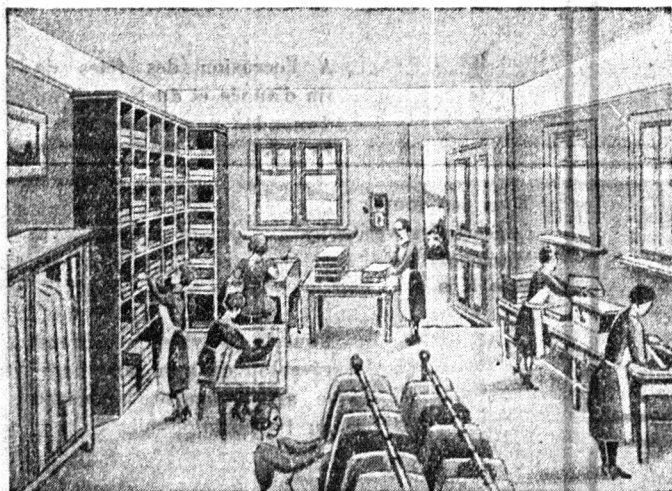
Magasin : Rue des Epouses



Ensemble des ateliers : Grand'Places, 25



Magasin : Grand'Places, 25



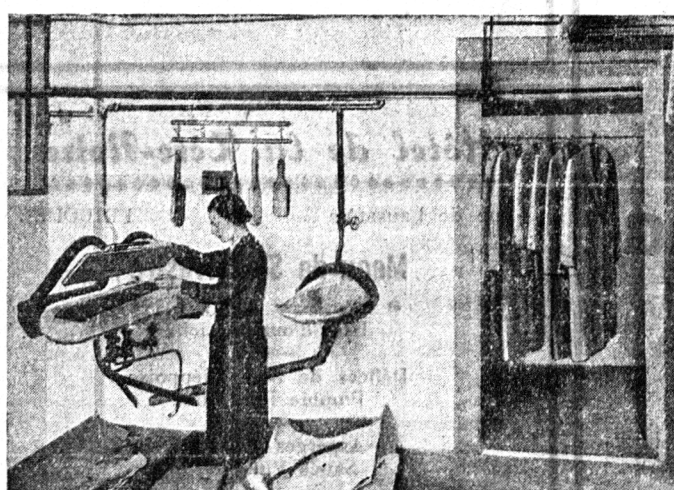
Salle de réception et d'expédition



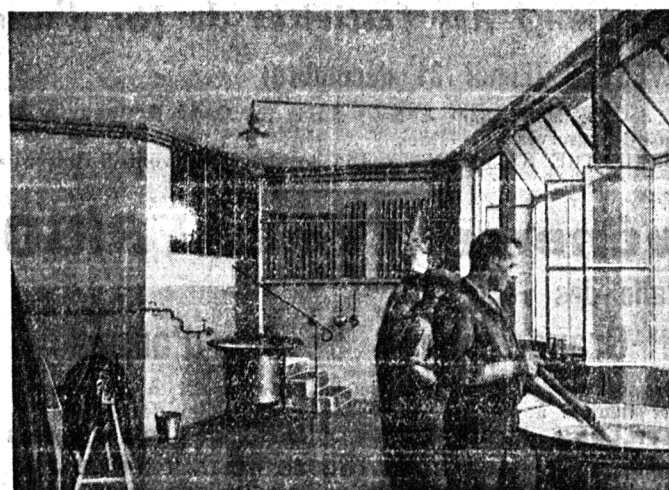
Repassage à la vapeur (presse)



Salle de repassage



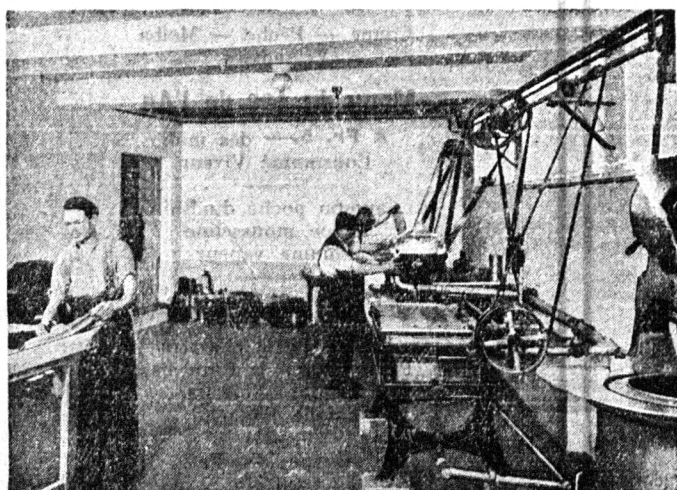
Salle de décatissage (table à vapeur)



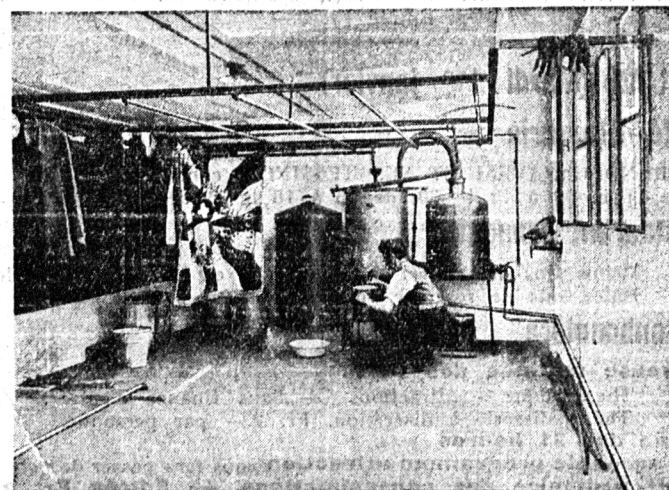
Salle des teintures



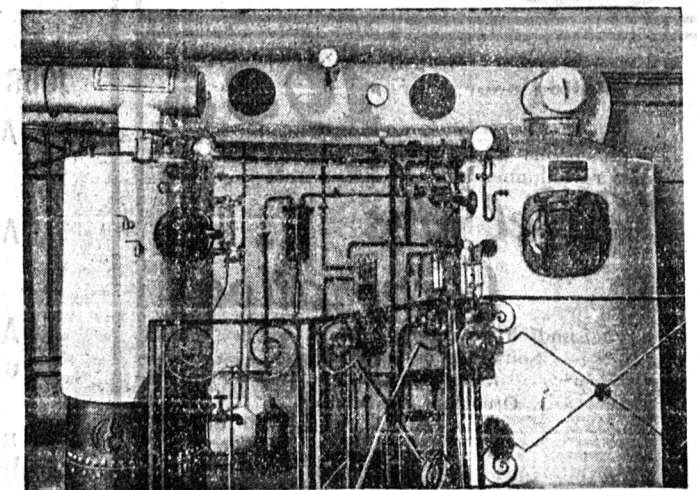
Salle nettoyage couleurs



Salle du nettoyage chimique



Salle de distillation (benzine rectifiée)



Salle de chauffage pour les ateliers

Photos tirées par Yantz, Fribourg. — Clichés : Montbaron et Cie, Neuchâtel.